

République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

**Ministère des Infrastructures
et de l'Assainissement**

**Ministère de l'Hydraulique et du
Réseau Hydrographique National**



PEPAM
Programme d'eau potable et d'assainissement du Millénaire

UNITE DE COORDINATION

RAPPORT D'AVANCEMENT

Novembre 2007

SOMMAIRE

Chapitre I - INTRODUCTION	1
1. Objectifs	1
2. Résultats attendus	1
3. Programme d'investissement	1
Chapitre II : PEPAM en milieu rural	3
1. hydraulique rurale	3
1.1. Opérations en cours d'exécution	3
1.2. Opérations en cours de préparation	30
2. Assainissement RURAL	33
2.1. Sous-programme BAD pour les régions de Kolda, Ziguinchor et Louga	34
2.2. Projet de réalisation de 75 édicules publics dans 32 communautés rurales de la région de Diourbel	36
2.3. Projet de réalisation de 15 édicules publics dans 3 CR de la région de Ziguinchor	36
2.4. Projet de réalisation de 75 édicules publics dans 35 communautés rurales de la région de Kaolack	36
Chapitre III : PEPAM en milieu URBAIN	38
1. Hydraulique urbaine	38
1.1. Le Projet Eau à Long Terme	38
1.2. Le programme d'investissement de la SONES sur la période 2007-2011.	51
2. Assainissement urbain	52
CHAPITRE IV - CADRE UNIFIE D'INTERVENTIONS	69
1. Réformes	69
1.1. Loi sur le service public de l'eau potable et de l'assainissement	69
1.2. Evolution organisationnelle de l'hydraulique et de l'assainissement	69
1.3. Transfert de la maintenance des forages ruraux au secteur privé	70
1.4. Gestion des forages ruraux motorisés	71
1.5. Code de l'assainissement	71
1.6. Actualisation des contrats du secteur urbain	71
1.7. Etudes hydraulique urbaine	72
2. Instruments	72
2.1. Cadre de dépenses sectoriel à moyen terme	72

2.2.	Plans locaux d'hydraulique et d'assainissement	73
2.3.	Manuels des projets	73
2.4.	Système de suivi et d'information sectoriel	74
3.	Facilitations et Partenariats	75
3.1.	Coopération décentralisée et ONG	75
3.2.	Autres programmes nationaux	76
4.	Gestion des Ressources en Eau	77
4.1.	Plan d'action GIRE	77
4.2.	Plan de gestion du lac de Guiers	77
4.3.	Etudes Hydrogéologiques Complémentaires.	79
4.4.	Etudes géophysiques et de nivellement	80
4.5.	Réalisation et réhabilitation de piézomètres	81
4.6.	Alimentation en eau potable et Assainissement des villages riverains.	81

CHAPITRE I - INTRODUCTION

1. **OBJECTIFS**

"Réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable et à un système adéquat d'évacuation des excréta et des eaux ménagères". Tel est l'énoncé de l'OMD relatif à l'eau et l'assainissement.

Le Programme national d'eau potable et d'assainissement du Millénaire (PEPAM) est le cadre programmatique national adopté par le Gouvernement pour atteindre les OMD dans les secteurs de l'eau potable et de l'assainissement, secteurs prioritaires pour les OMD. Les objectifs du PEPAM sont, d'ici 2015:

- en milieu rural, faire passer le taux d'accès à l'eau potable de 64% en 2004 à 82% en 2015, et le taux d'accès à l'assainissement de 17% en 2004 à 59% en 2015
- en milieu urbain:
 - faire passer le taux d'accès à l'eau potable par branchement domiciliaire dans la région de Dakar de 75,7% en 2004 à 88% en 2015, et dans les autres centres de 57,1% en 2004 à 79% en 2015
 - faire passer le taux d'accès à l'assainissement de 56,7% en 2004 à 78% en 2015

2. **RÉSULTATS ATTENDUS**

Pour réaliser les objectifs ci-dessus, les résultats suivants sont à atteindre d'ici 2015:

- en milieu rural: assurer l'approvisionnement durable en eau potable de 2,3 millions de personnes supplémentaires, et permettre à 355.000 ménages ruraux d'accéder à un système d'assainissement autonome d'évacuation des excréta et eaux usées ménagères
- en milieu urbain: assurer l'approvisionnement en eau par branchement domiciliaire de 1,64 millions de personnes et l'accès à un service d'assainissement à 1,73 millions de personnes.

3. **PROGRAMME D'INVESTISSEMENT**

Le programme d'investissement du PEPAM comprend, pour chacun des volets urbain et rural, trois composantes :

- 1. Infrastructures d'eau potable,**
- 2. Infrastructures d'assainissement, et**
- 3. Cadre unifié des interventions.**

En milieu rural, le programme d'investissement s'élève à 274 milliards de FCFA dont 154,3 milliards pour la composante "infrastructures d'eau potable", 103,5 milliards FCFA pour la composante "infrastructures d'assainissement" et 16,3 milliards FCFA pour la composante cadre unifié d'intervention. Les principales caractéristiques du programme sont:

- **Infrastructures d'eau potable:** 300 nouveaux réseaux d'adduction d'eau, 756 extensions de réseaux et 242 châteaux d'eau, 80.000 branchement sociaux, un programme de remise à niveau des 1000 installations existantes.
- **Infrastructures d'assainissement:** 355.000 latrines améliorées avec bac à laver puisard, 3360 édicules publics.
- **Cadre unifié d'investissement:** application de la réforme de la gestion des forages à l'échelle nationale avec notamment la création de 1000 ASUFOR et le transfert intégral des activités de maintenance au secteur privé national, conduite d'un programme IEC dans les écoles pour l'éducation à l'hygiène.

En milieu urbain, le programme d'investissement s'élève à 241,4 milliards de FCFA dont 112,4 milliards pour la composante "infrastructures d'eau potable", 113,2 milliards FCFA pour la composante "infrastructures d'assainissement" et 15,8 milliards FCFA pour la composante cadre unifié d'intervention. Les principales caractéristiques du programme sont:

- **Infrastructures d'eau potable:** 181.000 nouveaux branchements domiciliaires dont 82.400 branchements sociaux, travaux d'extension de production, de réseaux et de stockage
- **Infrastructures d'assainissement:** 92.400 nouveaux branchements à l'égout dont 28.800 branchements sociaux et 135.000 systèmes d'assainissement autonome, travaux d'extensions de capacité de traitement et de réseaux eaux usées.
- **Cadre unifié d'intervention:** renforcement de capacités, intermédiation sociale et accompagnement pour favoriser l'accès des pauvres aux services de base.

4. OBJET DU RAPPORT

Le présent rapport fait le point des opérations en cours en 2007 et celles projetées en 2008 par les agences d'exécution du PEPAM. Il présente également l'état d'avancement du Cadre Unifié des Interventions du Programme.

CHAPITRE II : PEPAM EN MILIEU RURAL

1. HYDRAULIQUE RURALE

1.1. Opérations en cours d'exécution

Le portefeuille des opérations en cours en hydraulique rurale dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la Direction de l'Hydraulique Rurale (DHR) et la Direction de l'Exploitation et de la Maintenance (DEM) compte 23 projets dont 11 bénéficient d'un cofinancement extérieur, sous forme de prêt ou don, et 12 sont pris en charge à 100% sur ressources internes à travers le Budget Consolidé d'Investissement (BCI). Le montant cumulé de ces financements est de 70.513.060.731 FCFA dont 23% sur ressources internes. Le montant décaissé est de 19.920.282.653 FCFA soit un taux de décaissement global de 29%. Ce faible taux de décaissement se justifie i) par les retards importants notés dans l'exécution des projets que sont le Notto Ndiosmone Palmarin et Gorom Lampsar, ii) par le renouvellement du portefeuille qui se caractérise par d'importants projets du PEPAM lancés en 2006-2007 (BAD, FSD, BID) et iii) par le niveau peu élevé des décaissements sur le BCI 2007 et la LFR 2007 (17%).

Répartition des opérations de l'hydraulique rurale par catégorie

Projets des agences d'exécution du PEPAM

Cofinancement extérieur		Financement BCI interne	
1	PEPAM-BAD	1	Prog. 60 pts eau 6 régions
2	PRS II	2	Renouvellement anciens forages
3	AEP Notto Ndiosmone Palmarin	3	PEPAM 12 forages multivillages
4	AEP Gorom Lampsar	4	AEP île du Saloum
5	PARPEBA	5	APS Régions Kaolack et Thiès
6	LUX SEN 012 "rallonge"	6	F&P Equipements de pompage
7	PEPAM-FSD	7	PEPAM Réalisation 4000 branchements particuliers
8	PEPAM-BID Touba	8	F&P 98 kms extension réseaux
9	Dév. Ressources en eau milieu rural	9	PEPAM Etude d'identification des sites prioritaires EPA
10	Plan Directeur Tambacounda	10	Renouvellement anciens forages (LFR 2007)
11	Etude AEP Iles du Saloum et Casamance	11	Extensions réseaux (LFR 2007)
		12	Equipements de pompage (LFR 2007)

1.1.1. **Sous-programme PEPAM/BAD pour les régions de Kolda, Ziguinchor et Louga**

1.1.1.1. **Objet du sous-programme**

Le Gouvernement de la République du Sénégal a obtenu un prêt du Fonds africain de développement (FAD) en vue de financer le coût des travaux du sous programme de Lancement de l'Initiative BAD pour l'AEPA dans les régions de Louga, Kolda et Ziguinchor pour un montant de 19 milliards Francs CFA.

Le sous-programme d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement (AEP) en milieu rural répond au souci du Gouvernement du Sénégal d'atteindre les OMD qui vise de manière globale à réduire de moitié d'ici 2015 le niveau de pauvreté dans les pays en développement.

Le programme s'inscrit dans le cadre du PEPAM retenu par le Gouvernement du Sénégal comme moyen opérationnel pour atteindre les OMD dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement. Il s'appuie sur la nouvelle lettre de politique sectorielle de l'Hydraulique et de l'Assainissement et reste conforme au DRSP.

Les ouvrages hydrauliques et d'assainissement qui seront réalisés contribueront à la satisfaction en quantité et en qualité des besoins en eau potable et en assainissement des populations rurales des trois régions concernées et touchant une population cible de 800 000 habitants (240 villages).

Le sous-programme permettra d'améliorer les conditions sanitaires des habitants, la réduction des dépenses en santé, la promotion des AGR (activités génératrices de revenus) liées à l'eau ainsi que le développement du secteur privé dans les différentes zones d'intervention.

Ainsi, seront prises en compte la réalisation d'infrastructures hydrauliques et d'Assainissement dans trois (3) régions du pays (Louga, Kolda et Ziguinchor)

- 27 nouveaux forages et 52 réhabilitations d'anciens forages ;
- 85 nouveaux systèmes d'adduction d'eau y compris château d'eau pour desservir 240 villages;
- la fourniture et la pose de tuyauteries des réseaux primaires et secondaires ;
- la fourniture et l'installation de 86 équipements d'exhaure, 178 compteurs de production et 30 électrifications de station de pompage
- mise en place de 178 associations d'usagers de forages (ASUFOR)
- formation de gérants d'ASUFOR et de conducteurs de forages
- réalisation de campagnes de formation, animation et sensibilisation dans les 240 villages.
- Cadre unifié d'intervention: renforcement de capacités, intermédiation sociale et accompagnement pour favoriser l'accès des pauvres aux services de base

1.1.1.2. *Etat d'avancement*

- **Contrôle & supervision des travaux AEP** : Ce contrat d'un montant hors taxes de 492 612 000 FCFA a été adjugé au groupement GRESTEC-BETER (Avis de non objection du 10 mars 2006) et signé le 10 juillet 2006. Le bureau d'études est opérationnel sur le terrain et contrôle tous les travaux AEP. A la date du 21 novembre 2007, les paiements effectués pour le compte de GRESTEC /BETER s'élèvent au montant global de 255.497.409 FCFA ; ce qui correspond à un taux de décaissement de 52%.
- **Travaux de forages** : Le contrat a été attribué à la société CGC pour un montant de 1 183 321 700 F CFA HT, suite à un AOI. Les travaux de forages ont débuté par les implantations depuis le mois d'octobre 2006. A la date du

21 novembre 2007, vingt quatre (24) forages neufs ont été réalisés et réceptionnés sur vingt sept (27) initialement prévus mais réajustés à trente quatre (34), du fait de la diminution du volume de forages à réhabiliter. En ce qui concerne les travaux de réhabilitation d'anciens forages, vingt deux (22) sont terminés et réceptionnés. Les travaux dans la région de Ziguinchor qui avaient connu des retards de démarrage ont pu reprendre à la faveur de la normalisation progressive de la situation dans la zone. En effet, trois (03) forages neufs ont été réalisés et trois (03) autres réhabilités. L'ensemble des travaux devrait se terminer en juin 2008. Le taux d'exécution financière sur la part BAD en novembre 2007 est de 61%, soit un montant décaissé de 639.203.451 FCFA.

- **Travaux de génie civil AEP** : Ces travaux représentent 31% du financement du programme. L'adjudication a été faite depuis le 04 août 2006 et la NOB de la BAD reçue le 10 novembre 2006 ; cependant les contrats n'ont été signés au niveau de la Primature qu'en mars 2007 ; d'où un retard important d'au moins 5 mois. Les marchés ont été attribués ainsi qu'il suit :
 - Lot1 : SADE pour un montant de 1.976.263.372 FCFA HTT
 - Lot2 : Groupement ESCI/CSTI pour un montant de 2.209.284.050 FCFA HTT
 - Lot3 : CGC pour un montant de 1.974.879.902 FCFA HTT
 - Lot4 : CGC pour un montant de 754.651.588 FCFA HTT

Les contrats ont été approuvés le 1er mars 2007 et l'ordre de service de démarrage des travaux notifié pour le 30 avril 2007. A la date du 21 novembre 2007, la situation se présente comme suit :

- Pour le Lot 1 (SADE) : huit (08) sites de châteaux d'eau (CE) sont en cours de réalisation dont deux (02) sont terminés entièrement. Pour les travaux de canalisations, 200 km de réseaux sont actuellement posés sur 400 Km ; soit un taux de 50%. 82 Bornes Fontaines ont été réalisées sur un objectif de 281 soit un taux d'exécution de 29 %. Au plan financier, les décaissements effectués au 21 novembre 2007 cumulent au montant de 620.764.329 FCFA, soit un taux de décaissement de 42%.
- Pour le Lot 2 (Groupement ESCI/CSTI) : sept (07) CE sont en cours de réalisation dont quatre (04) terminés. Pour les travaux de canalisations, 150 km de réseaux sont actuellement posés sur 300 Km ; soit un taux de 50%. 21 Bornes Fontaines ont été réalisées sur un objectif de 200 soit un taux d'exécution de 10%. Au plan financier, les décaissements effectués au 21 novembre 2007 cumulent au montant de 558.304.186 FCFA, soit un taux de décaissement de 34%.
- Pour le Lot 3 (CGC) : trois (03) CE sont en cours de réalisation dont un (01) terminé. Pour les travaux de canalisations, 130 km de réseaux sont actuellement posés sur 300 km prévus ; soit 43% et le reliquat est en cours. Les 173 Bornes Fontaines prévues au marché n'ont pas connu un début de réalisation. Les décaissements effectués au 21 novembre 2007 cumulent au montant de 558.471.084 FCFA, soit un taux de décaissement de 38%.

- Pour le Lot 4 (CGC) : (02) sites de château d'eau sont en cours de réalisation, dont 01 complètement terminé. Pour les travaux de canalisations, 90 km de réseaux sont actuellement posés sur 100 km prévus ; soit 90%. Les 47 Bornes Fontaines prévues au marché n'ont pas connu un début de réalisation. Les décaissements effectués au 21 novembre 2007 cumulent au montant de 244.171.019 FCFA, soit un taux de décaissement de 43 %.
- La fin des travaux de génie civil pour tous les lots est prévue en septembre 2008.
- **Equipements de pompage** : L'avis de non objection de la BAD a été obtenu. Le contrat a été adjugé au groupement TECHNITAL-SEHI pour un montant de 821.215.123 FCFA dont 574.850.286 FCFA (70%) sur financement de la BAD, le reste est pris en charge par l'Etat du Sénégal. Le délai d'exécution prévu est de 13 mois et la fin des travaux est prévue en février 2008. Le marché concerne quatre vingt six (86) équipements de pompage et cent soixante dix huit (178) compteurs de production. L'entreprise a fait deux (02) commandes livrées et réceptionnées. La fourniture concerne :
 - 57 Electropompes immergées avec accessoires
 - 18 Groupes électrogènes
 - 29 Pompes à axe vertical
 - 29 Moteur diesel
 - 40 compteurs de production à brides DN 80
 - 1 lot de pièces détachées pompe
 - 1 lot de pièces détachées moteur
 - 86 caisses à outils

Une troisième et dernière commande concernant trente neuf (39) groupes électrogènes et cent trente huit (138) compteurs de production est en cours et sera réceptionnée en décembre 2007. Sept (07) sites sur les quatre vingt six (86) prévus ont été effectivement équipés ; soit un taux de 8%. Les décaissements effectués au 21 novembre 2007 cumulent un montant de 303.754.077 F CFA ; soit un taux de décaissement de 53 %.

- Travaux d'électrification de forages au niveau de la région de Louga :

L'état d'exécution des travaux se présente comme suit :

- Pour le lot 1, le contrat a été attribué à l'entreprise SAHE pour un montant global de 178.657.313 FCFA HT. Les travaux qui ont démarré en novembre 2006, sont prévus pour une durée de 15 mois ; soit une fin du délai contractuel en fin février 2008. Les travaux ont démarré sur huit (08) sites dont quatre (04) ont fait l'objet du tirage de la ligne Moyenne Tension (MT) et réceptionnés à la fois par l'Administration et la SENELEC. Ce qui correspond à un taux de réalisation de 53% par rapport aux quinze (15) sites initialement prévus dans ce lot. Les décaissements effectués au

21 novembre 2007 cumulent un montant de 27.472.483 F CFA, soit un taux de décaissement de 15 %.

- Les lots 2 et 3 ont été attribués au groupement Equip Plus – FASS Electricité pour des montants respectifs de 214.242.920 FCFA HT et 227.174.910 FCFA HT. Les travaux pour ces deux lots qui ont démarré au 21 novembre 2006, sont prévus pour une durée de 12 mois ; soit une fin du délai contractuel en début décembre 2007. Pour le lot 2, sur les dix sept (17) sites prévus, huit (08) sont en cours et seront réceptionnés d'ici fin novembre 2007. Pour le lot 3, sur les douze (12) sites prévus, sept (07) sont en cours et seront réceptionnés le 07 décembre 2007. Les décaissements effectués en novembre 2007 cumulent des montants respectifs de 29.575.168 FCFA et 31.076.235 FCFA; soit un taux de 15% pour chaque lot.

- Travaux communautaires de branchements particuliers (BP) à l'eau :

Sur les 9.050 BP et 750 compteurs de distribution (CD) prévus, 1.117 BP et 321 CD ont été réalisés ; soit des taux respectifs de 12% et 43%. Sur le montant initial de 568.000.000 FCFA, 89.799.182 FCFA ont été décaissés ; soit un taux de 15%. Les campagnes d'information et de sensibilisation se poursuivent et des demandes de branchements particuliers et de compteurs de distribution sont entrain d'être collectées et feront l'objet d'un appel de fonds. Les demandes en instance cumulent au chiffre de 500 à Louga et 300 à Ziguinchor et Kolda. Des contrats seront signés avec des entreprises locales agréées sur la base des prix unitaires actualisés issus de l'appel d'offres pour la satisfaction de ces nouvelles demandes.

- **IEC eau potable :** Le cabinet MSA a été recruté suite à la procédure de sélection et a signé un contrat d'un montant global hors taxes de 475.722.000 FCFA. Les prestations de ce cabinet ont déjà démarré en octobre 2006 et vont se poursuivre jusqu'en octobre 2009. Sur les 178 ASUFOR prévues, 105 ont été installés ; soit un taux de 58%. Sur les 30 Plans Locaux d'Hydraulique et d'Assainissement (PLHA) prévus, 21 sont réalisés ; soit un taux de 70%. Les décaissements effectués au 21 novembre 2007 cumulent un montant de 187.902.672 F CFA ; soit un taux de décaissement de 39 %.

1.1.1.3. Situation financière

Le montant décaissé au 15 novembre 2007 est de 5.721.436.180 FCFA soit un taux de 32%.

1.1.2. Programme Régional Solaire 2 – Régions de Saint Louis, Matam, Thiès et Louga

1.1.2.1. Objet des travaux

Le coût du projet est fixé à 9,136,000 Euros soit environ 5,9 milliards F CFA. Il est assuré à 98 % par le 8ème FED et une contribution des bénéficiaires de 2 % environ.

La zone d'intervention du PRS englobe les régions de Saint-Louis, Matam, Thiès, Tambacounda, Louga (PRS II), Kaolack et Fatick (PRS 1).

Les objectifs du PRS II :

- contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de santé des populations ;
- contribuer à l'amélioration de la desserte et de la qualité de l'eau potable pour les populations rurales

Les réalisations physiques prévues

- La réhabilitation de 30 forages existants
- L'extension des réseaux d'AEP
- La réhabilitation de 20 systèmes de pompage

La réalisation de nouvelles installations d'AEP concerne

- 30 nouveaux forages
- 45 châteaux d'eau et réseaux d'adduction d'eau potable
- 45 systèmes de pompage solaire photovoltaïques.

Ces réalisations permettront de couvrir les besoins en eau de 56 500 habitants.

Le financement du projet est assuré de la façon suivante :

- Bailleurs : CILSS
UNION EUROPEENNE (8^e FED)
- Nature du financement : (prêt/subvention) : Subvention
- Montant : 9 139 000 EUROS soit 5 994 791 023 F CFA
- Date signature accord de prêt ou de subvention : Convention de financement le 11 Mai 2001 entre le CILSS et l'Union Européenne

1.1.2.2. Etat d'avancement

Travaux neufs

- A la date du 18 novembre 2007 , 62 forages sont réalisés dont 3 salés.
- Concernant le Génie civil, la situation se présente comme suit :
 - Lot 1 SVTP : Pour 23 château d'eau prévu 13 sont terminés et 12 en cours
 - Lot 2 FRANZETTI : 12 châteaux d'eau sont terminés 8 en cours
 S'agissant des pompes solaires, 15 pompes sont installées sur les 48 prévus

Optimisation du PRS I

- Dans cette phase d'optimisation, 30 localités sont concernés et 10 sont déjà optimisées à la date du 18 novembre ; 20 km de conduite sont posés, 49 BF réalisés et 70 compteurs posés.
- Il faut signaler qu'un marché de 25 pompes solaires pour l'optimisation du PRS I est en cours de signature.

1.1.2.3. *Situation financière*

Sur le montant global de 4,35 milliards de FCFA, 3.25 milliards sont décaissés soit un taux de décaissement de 75%.

1.1.3. AEP Notto/Ndiosmone/Palmarin

1.1.3.1. Objet des travaux

Le projet dans sa globalité concerne :

- -la réalisation d'une batterie de 4 forages d'exploitation équipés et de 2 piézomètres ;
- -les équipements électromécanique et électrique des forages ;
- -la fourniture et la pose d'un réseau de collecte et de refoulement (10 km) des eaux vers un réservoir de mise en charge ;
- -la réalisation d'un réservoir semi enterré de 5000 m3 ;
- -la fourniture et la pose de canalisations principales et secondaires

Compte tenu de l'étendue des travaux à entreprendre à travers les 2 régions, le projet a été divisé en trois (3) composantes équilibrées sur le plan financier qui se présentent comme suit :

COMPOSANTE N° 1 : financée par la BADEA et le FSD

Il s'agit à travers cette composante :

- ☞ de la réalisation d'une batterie de quatre (4) forages d'exploitation et de deux (2) piézomètres au paléocène pour le suivi de la nappe.
- ☞ de l'équipement hydraulique des forages et de son bâtiment d'exploitation.
- ☞ du réseau de collecte à partir des forages
- ☞ d'ouvrages de Génie civil. Il sera réalisé un réservoir semi-enterré de 5000 m3 et d'autres ouvrages de génie civil
- ☞ de la liaison réservoir de mise en charge et une partie du réseau d'adduction.

COMPOSANTE N° 2 : financée par la BADEA et le FSD

Cette composante couvre les adductions principales et les antennes d'alimentation d'un groupe de localités situé dans un triangle MBAFAYE – SANDIARA – THIADIAYE.

Le réseau d'adduction sera équipé d'ouvrages de sectionnement, particuliers, de vidange et de ventouse.

COMPOSANTE N° 3 : financée par la BID

La composante n° 3 couvre les adductions et les antennes d'alimentation des localités restantes le long des axes THIADIAYE-PALMARIN-NDIOSMONE-MAR.

Le réseau d'adduction sera équipé d'ouvrages de sectionnement, particuliers, de vidange et de ventouse.

Les résultats des études issus de ces trois composantes du projet seront confirmés par une étude d'actualisation financée par la BADEA et le FSD.

Le coût du projet est estimé à **34,94 millions de dollars US (équivalent à 19 217 millions de F CFA, 1\$ = 550 F CFA)** dont :

- la **BADEA** pour un montant de **8 millions de dollars US (équivalent à 4 400 millions de F CFA)**. L'accord de financement a été **signé le 20 juillet 2004** et son **entrée en vigueur le 16 Juillet 2006**;
- la **BID** pour un montant de **10,24 millions de dollars US (équivalent à 5 632 millions de F CFA)**. L'accord de financement a été **signé le 14 Septembre 2004** et son **entrée en vigueur le 28 mars 2005**;
- le **FSD** pour un montant de **9 millions de dollars US (équivalent à 4 950 millions de F CFA)**. L'accord de financement a été **signé le 14 Décembre 2005** et son **entrée en vigueur le 17 Juin 2006**;
- la **République du Sénégal** pour la contrepartie d'un montant de **7,7 millions de dollars US (équivalent à 4 230 millions de F CFA)**

La BID intervient dans le cadre du financement de la troisième composante du projet.

1.1.3.2. Etat d'avancement

A – Volet Bureau d'Etudes : "Actualisation des études et contrôle des travaux"

- Financement : BADEA/FSD ;
- Marché C/006/FM approuvé le 05/07/06 ;

- Attributaire : SETICO ;
- Montant marché : 247 600 000 F CFA HTT ou 292 168 000 FCFA TTC
- Les prestations de l'actualisation des études ont démarré **le 15/09/06** et sont terminées au **15/03/07**;
- Le contrôle des travaux du volet forages est en cours d'exécution

Les études d'actualisation du projet sont terminées, **le rapport d'analyse critique et les DAO des travaux du projet ont été remis à la DHR (mars 2007) et envoyé pour avis et observation à la BADEA, au FSD et à la BID (avril 2007).**

Les observations des bailleurs de fonds ont été reçues. **Pour la BADEA par fax n° OP/2010 du 05/06/07, le FSD par fax n°TD-2007/150 du 04/06/07 et la BID par fax n°42/SE0087/1728 du 27/05/07.**

Après prise en compte de leurs observations, les DAO corrigés ont été envoyés. **Pour la BADEA par lettre n°00842/MHRRHNBRLA/DHR du 25/06/07, le FSD par lettre n°00841/MHRRHNBRLA/DHR du 25/06/07 et la BID par lettre n°01017/MHRHN/DHR du 27/07/07.**

La BADEA et le FSD ont donné respectivement leurs avis de non objection pour le lancement des DAO des travaux de génie civil des composantes 1 et 2 du projet par fax n°OP/2329 du 11/07/07, le FSD par fax n°TD-2007/200 du 08/07/07.

Le lancement du DAO des travaux de génie civil des composantes 1 et 2 du projet financés par la BADEA et le FSD a été effectué par avis d'appel d'offres international le 16/07/07 et l'ouverture des plis est prévue le 15/11/07.

La BID a donné son avis de non objection pour la consultation restreinte relative au contrôle des travaux de la composante 3 par fax n°42/SE0087/2820 du 12/09/07. Lancement de la consultation restreinte le 18/09/07 et l'ouverture des offres prévue le 20/11/07.

Pour la réalisation des travaux de génie civil de la composante 3 du projet qui intéresse la zone la plus touchée par le manque d'eau de bonne qualité et qui est à l'origine du présent projet, la BID a envoyé ses observations sur le DAO par fax n°42/SE0087/2712 du 04/09/07.

Réponse aux observations de la BID par lettre n°01314/MHRHN/DHR du 03/10/07 sur le DAO des travaux de génie civil de la composante 3 du projet.

La BID a donné son avis de non objection sur le DAO pour son lancement par fax n°42/SE0087/4001 du 20/10/07 qui a été effectué le 22/10/07 et l'ouverture le 17/01/08.

Il faudra signaler que le lancement des DAO des travaux de génie civil et du contrôle des travaux de la composante 3 du projet ne pouvait s'effectuer qu'après l'actualisation des études comprenant le rapport d'analyse critique et les DAO des travaux du projet. Les délais contractuels des études d'actualisation qui sont terminées en mars 2007 ont été respectés par l'Ingénieur conseil.

B – Volet Bureau d'Etudes : "Animation et Sensibilisation des usagers

- Financement : FSD ;
- Marché C/007/FM approuvé le 05/07/06 ;
- Contributaire : ICC ;
- Montant marché : - 149 887 600 F CFA HTT;
- Les prestations d'activités d'animation et de sensibilisation ont démarré le **07/08/06** et sont en cours;

Le rapport provisoire de la phase 1 « Diagnostic de la situation socio-économique » a été remis pour observation à la DHR.

La mission d'animation/sensibilisation a identifié 49 villages supplémentaires dans la région de Thiès notamment dans les communautés rurales de Notto-Diobasse et Tassète où se trouvent le champ de captage de forages et le réservoir de 5000 m³.

C – Volet Travaux forages :

- Financement : BADEA/Sénégal ;
- Marché T/034/FM approuvé le 10/07/06 ;
- Contributaire : CSL Sénégal ;
- Montant marché : 264 022 060 F CFA HTT ou 311 546 031 F CFA TTC.
- Ordre de service de notification du marché : n° 016/06/MAHRSA/DHR du 21/07/06 ;
- les travaux de forages ont démarré le **15/09/06**;
- **Ordre de service de prolongation des travaux de forage : n°003/07/MH/DHR du 15/02/07 jusqu'au 30/04/07.**

Avec la variation des épaisseurs des calcaires constatée entre le piézomètre existant P12 et le P1 réalisé, des études géophysiques ont été réalisées au niveau du champ captant et aux environs du village de TASSETE pour confirmer les implantations des forages.

Suite aux résultats obtenus, quatre forages d'exploitation avec de bons débits et une eau de bonne qualité ainsi que les deux piézomètres sont terminés.

D – Volet Equipements de bureau : BADEA

Evaluation des offres en cours après relance du DAO.

E – Volet travaux Génie Civil et Equipements :(composante 1 et 2) :BADEA/FSD

Planning prévisionnel d'exécution :

- Lancement DAO travaux : effectué le **16 Juillet 2007**;
- Remise offres travaux : le **15 novembre 2007**;
- Avis de non objection BADEA/FSD : **décembre 2007**;
- Approbation autorités compétentes du Sénégal : **janvier 2008**;
- La réalisation des travaux est prévue au plus tard de **mars 2008 à février 2010**;

F – Volet Bureau d'Etudes : (Contrôle des travaux de la composante n°3) : BID

Planning prévisionnel d'exécution :

- **le DAO et le rapport d'analyse critique des études d'actualisation ont été envoyées à la BID pour avis et observations :** dernier envoi par lettre n°01017/MHRHN/DHR du **27/07/07** ;
- Avis de non objection BID : le **12 septembre 2007**;
- Lancement dossier de consultation restreinte : effectué le **18 septembre 2007**;
- Remise offres Consultations : **le 20 novembre 2007**;
- Avis de non objection BID : **décembre 2007**;
- Approbation autorités compétentes du Sénégal : **janvier 2008**;
- Le démarrage des prestations est prévu à partir **de février 2008**

G - Volet travaux Génie Civil :(composante 3) :BID

Planning prévisionnel d'exécution :

- le DAO des travaux de génie civil de la composante 3 a été envoyé à la BID pour avis et observations : Avril 2007
- Premières Observations de la BID reçues par fax n°42/SE0087/1728 du 27/05/07;
- Deuxième envoi DAO des travaux génie civil par lettre n° 01017/MHRHN/DHR du 27/07/;
- Deuxièmes Observations de la BID reçues par fax n°42/SE0087/2712 du 04/09/07;
- Réponse DHR à la BID par lettre n°01314/MHRHN/DHR du 03/10/0707 ;
- Avis de non objection BID : le 20 octobre 2007;
- Lancement DAO travaux : le 22 octobre 2007;
- Remise offres travaux :le 17 janvier 2008;
- Avis de non objection BID : février 2008;
- Approbation autorités compétentes du Sénégal : mars 2008;
- La réalisation des travaux est prévue au plus tard de mai 2008 à avril 2009

CONTRAINTES DU PROJET

Le retard constaté sur le démarrage du projet est dû :

- à la signature de l'Accord de prêt n°20/439 avec le FSD qui n'a été signé que le 14 Décembre 2005 et son entrée en vigueur le 17 juin 2006 et celle de la BADEA le 16 juillet 2006 alors que la date de l'entrée en vigueur de l'accord de prêt de la BID est le 28 mars 2005.
- à l'approbation des contrats de marché par les autorités compétentes qui a duré de Février 2006 à Juillet 2006. Cette situation a entraîné le retard du démarrage du volet « actualisation des études du projet » qui doit établir les DAO des travaux de Génie Civil terminés en mars 2007;
- au changement du champ de captage des forages suite aux résultats obtenus après la réalisation du piézomètre n°1.

Cette situation sur le démarrage du projet a retardé la réalisation de la composante 3 du projet financée par la BID et qui concerne la zone située sur l'axe NDIOSMONE/PALMARIN où les difficultés d'approvisionnement en eau potable sont beaucoup plus accentuées avec des eaux souterraines salées ou chargées de fluor donc non potable et impropre à la

consommation humaine. Il faudra souligner que les forages d'exploitation réalisés dans le cadre du projet et financés par la BADEA présentent de bons débits avec une eau de très bonne qualité pour l'approvisionnement en eau des populations.

Actuellement le DAO des travaux de Génie Civil des composantes 1 et 2 financées par la BADEA et le FSD a été lancé le 16/07/07, l'ouverture des offres est prévue le 15/11/07.

La BID a donné son avis de non objection sur le DAO de contrôle des travaux de la composante 3 qui a été lancé le 18/09/07 et l'ouverture prévue le 20/11/07 ainsi que pour le lancement du DAO des travaux par fax n°42/SE0087/4001 du 20/10/07 qui a été effectué le 22/10/07 et l'ouverture le 17/01/08.

1.1.3.3. Situation financière

Le montant total décaissé à la date du 15 novembre 2007 est d'environ 1,1 milliards soit un taux de 15%.

1.1.4. AEP des localités de la zone du Gorom / Lampsar

1.1.4.1. Objet des travaux

L'AEP des localités de la zone du Gorom / Lampsar consiste en la réalisation de :

- 15 stations de traitement autonomes pour alimenter 49 villages à partir des eaux de surface ;
- 2 adductions d'eau pour alimenter 3 villages par raccordement sur la conduite du Lac de Guiers.

Le coût total du projet est estimé à 7 375 000 000 FCFA (11 347 millions de dollars EU) dont le financement est réparti comme suit :

- 5 900 000 000 FCFA financés par la BID suivant accord de prêt du 03 juin 2003
- 1 475 000 000 FCFA financés par le Sénégal sous forme de contrepartie.

1.1.4.2. Etat d'avancement

Le marché pour la supervision et le contrôle a été attribué au Bureau d'Etudes SETICO Ingénieurs Conseils. Les prestations ont démarré depuis février 2006.

Le marché pour l'animation et la sensibilisation des usagers a été attribué au Bureau d'Etudes GERAD. Les prestations ont démarré depuis février 2005.

Les deux (2) lots des marchés de travaux ont été confiés au Groupement GEAUR/AFCO. Les travaux ont démarré depuis février 2006 et consistent en la réalisation de stations de traitement, d'ouvrages de stockage et de distribution d'eau potable pour l'approvisionnement en eau de 52 villages pour une population estimée à 60 000 habitants.

Une visite de travail d'une délégation sénégalaise conduite par Monsieur Adama SALL, Ministre de l'Hydraulique s'est rendue au siège de la BID à Djeddah du 15 au 23 mars 2007 en vue de restructurer le Projet AEP de Gorom-Lampsar qui connaît actuellement un grand retard d'exécution dû à des problèmes à la fois techniques et financiers.

Il a été jugé nécessaire de trouver une formule pour actualiser les prix des marchés de base pour les travaux et réviser le planning global d'exécution et de contrôle des travaux jusqu'en juin 2008.

Au même titre que les contrats d'entreprises, il a été proposé une prorogation des contrats de contrôle et d'animation.

Les dispositions prises conformément aux recommandations formulées dans l'Aide Mémoire sont:

1. deux (2) projets de contrats sous forme d'avenants au Groupement d'entreprises GEAUR/AFCO pour le lot1 et le lot2 ;
2. un (1) projet de contrat sous forme d'avenant au Consultant GERAD chargé de l'animation et de la sensibilisation des usagers;
3. un (1) nouveau marché avec le Consultant SETICO chargé du contrôle des travaux ; à ce propos la Commission Nationale des Contrats de l'Administration du Sénégal (CNCA) a autorisé la passation du marché par entente directe.

Tous les contrats sont dans le circuit d'approbation

La formation des membres des Bureaux Exécutifs (B.E) et Comités Directeurs (C.D) se poursuit normalement. La formation porte sur les rôles et attributions des délégués au sein des Associations des Usagers (A.U). Les prestations de suivi et de contrôle des travaux du Consultant se déroulent normalement sur le terrain. Les travaux ont accusé un grand retard. Seules cinq (05) stations sont en cours d'exécution.

1.1.4.3. **Situation financière**

Le montant des décaissements est de 1,214 Milliards soit un taux de décaissement de 17%.

1.1.5. **Projet d'amélioration et de renforcement des points d'eau dans le bassin arachidier (PARPEBA) – régions de Kaolack, Fatick et Diourbel**

1.1.5.1. **Objet des travaux**

Le projet PARPEBA consiste en la réalisation de 32 systèmes d'alimentation en eau potable dans les régions de Kaolack, Fatick et de Diourbel. A cela s'ajoute le renforcement des réseaux de 14 AEP du deuxième Projet appuyé par la Coopération belge (PRRESFMR), la création de 32 nouvelles ASUFOR et l'encadrement de l'ensemble des ASUFOR appuyées par les projets PRRESFMR et PARPEBA, le développement et la vulgarisation d'un dispositif de

défluoruration et l'amélioration de la situation sanitaire des populations rurales dans la zone du projet.

Le financement du projet est assuré par le Royaume de Belgique sous forme de don en numéraire pour un montant de 9,8 milliards de F CFA.

L'Accord de coopération a été signé le 04 décembre 2002. La tutelle du projet est assurée par la DH et la DEM, en co-gestion avec la CTB (Coopération Technique belge)

Le démarrage officiel du projet a eu lieu le 22 avril 2003 et le lancement officiel le 18 juillet 2003. Le projet se termine le 3 décembre 2008.

1.1.5.2. Etat d'avancement

Les travaux sont en cours et la situation des réalisations se présente comme :

- 14 forages neufs
- 18 forages réhabilités
- 29 Châteaux d'eau terminés
- 1000 km de canalisations posées
- 1100 Ouvrages de distribution réalisés dont :
- 30 Equipements d'exhaure installés et 2 en cours d'installation

Sauf sur un site, où le nouveau forage n'est pas encore mis en service, toutes les ASUFOR sont fonctionnelles. Les bureaux ont été formés en collaboration avec les bureaux d'études GERAD et CADDEL. Sur l'initiative des ASUFOR, le PARPEBA a appuyé la création d'une Union de solidarité et d'entraide. Cette Union, qui devra accompagner le fonctionnement des ASUFOR après la fin du PARPEBA, sera ouvert à toutes les ASUFOR intéressées.

En collaboration avec le CREPA le PARPEBA a formé 44 relais, qui assurent l'éducation à l'hygiène autour des points d'eau. A titre de démonstration le projet a construit sur les sites de forage de Nidago, de Kohel, de Paoscoto et de keur Moussa Poste des lavois/puissards et des édicules publiques.

Pour les études dans le domaine de la défluoruration voir la section 1.8 du chapitre IV.

1.1.5.3. Situation financière

Le montant total décaissé à la date du 15 novembre 2007 est d'environ 9 milliards soit un taux de 92% du budget dédié à l'exécution des activités du projet.

1.1.6. *Projet SEN/012 Luxembourg (2^{ème} Rallonge) dans les régions de Thiès et Louga*

1.1.6.1. *Objet du projet*

Une seconde rallonge budgétaire de 3,5 millions d'Euro soit près de 2,3 milliards FCFA vient d'être allouée dans le cadre du Programme Indicatif de Coopération (PIC II) 2007-2011 par le Gouvernement du Grand Duché de Luxembourg pour la réalisation des 8 systèmes d'AEP multi villages restants du projet SEN/921 dont l'étude de base à été réalisée en 2003. Une étude de mise à jour des données socio économiques et techniques a été effectuée entre janvier et mars 2007 et a permis de définir le contenu des 8 systèmes d'AEP multi villages. Le projet a pour objectif la réalisation de huit (8) systèmes d'AEP multi villages pour desservir près de 27 950 personnes réparties à travers 85 villages dans les régions de Thiès et Louga y compris le cheptel estimé à 34 099 Unités de Bétail Tropical (UBT).

Les travaux consistent en :

- la réalisation de 6 forages;
- la construction 8 châteaux d'eau avec superstructures ;
- la réalisation de 177 bornes fontaines, 10 abreuvoirs et 8 potences ;
- la fourniture et la pose de 158 822 ml de canalisation tout diamètre confondu ;
- la fourniture et la pose de 8 groupes de pompage avec possibilité d'en raccorder 3 au réseau de la SENELEC.

1.1.6.2. *Etat d'avancement des travaux*

La mise en place des ASUFOR est prévue au mois de décembre 2007 et le démarrage des formations en début d'année 2008.

En ce qui concerne les travaux, deux contrats sont passés avec :

- ASCON S.A.R.L. d'un montant de 452 152 170 francs CFA, soit 689 301 Euros pour la réalisation de 6 forages dans les régions de Louga et de Thiès
- FRANZETTI d'un montant de 1 624 653 871 francs CFA soit 2 476 769 Euros pour la réalisation de 8 châteaux d'eau avec superstructures et extensions de réseau dans les régions de Louga et de Thiès.

Les ordres de service sont transmis pour le démarrage des travaux de forage le 15 novembre 2007 et pour le génie civil le 1^{er} décembre 2007.

En ce qui concerne le matériel d'exhaure, le dossier d'appel d'offres sera lancé après connaissance des caractéristiques des forages à réaliser.

1.1.7. Sous-programme PEPAM FSD pour les régions de Kaolack et Tambacounda

1.1.7.1. Objet du projet

Le projet d'un montant de 2,5 Milliards de Francs CFA est financé sur subvention non remboursable du Fonds Saoudien de Développement (FSD). Le projet prévoit la réalisation de 12 forages équipés de châteaux d'eau et de réseaux d'adduction d'eau et 30 forages MFT équipés de pompes dans les régions de Kaolack et de Tambacounda. La population desservie est estimée à environ 55.000 habitants.

1.1.7.2. Etat d'avancement des travaux

Les dossiers d'Appels d'Offres ont été élaborés et lancés par la GTZ, Agence d'Exécution du programme le 30 Mars 2007.

Le dépôt des offres était fixé le 30 Mai 2007. Après évaluation des offres le Groupement d'Entreprise Hajjan drilling Est/ASCON est adjudicataire provisoire des travaux pour un montant de 1,910 Milliards de Francs CFA.

Le contrôle des travaux est confié au bureau d'études Saoudien RGME pour un montant de 243,100 Millions de Francs CFA.

Compte tenu de la baisse du dollar, les quantitatifs ont été revus et arrêtés à 10 forages équipés de château d'eau avec réseau d'adduction d'eau et 14 forages MFT équipés de pompes manuelles.

Les marchés sont en procédure de signature au niveau des Ministères de l'Hydraulique et des Finances.

Le démarrage des travaux est prévu en décembre 2007.

1.1.8. Sous-programme PEPAM /BID pour Touba

1.1.8.1. Objet du projet

L'étude du Plan Directeur de la ville sainte de Touba financée en 2002 par la BID a abouti à la définition d'un programme étalé sur plusieurs échéances :

- une phase d'urgence prioritaire de mise en conformité du stockage et de la distribution,
- une phase intermédiaire de renforcement de la capacité de production,
- une phase longue terme de transfert d'eaux de surface lointaines (fleuve Senegal).

Le présent projet d'un montant de 6,3 Milliards de F CFA financé par la BID et le Sénégal ne concerne que la phase d'urgence prioritaire. il contribuera à :

- l'amélioration de la qualité de l'eau destinée à la consommation des populations ;
- l'amélioration de la quantité en assurant aux populations une norme de 35 litres par habitant et par jour, conformément aux recommandations de l'OMS ;

- l'amélioration de la santé des populations et de l'environnement ;
- la satisfaction durable des besoins des usagers par la mise en place de systèmes de production, de stockage et de distribution modernes qui participent à la réduction des distances de transport de l'eau ;
- l'augmentation de la productivité des populations, la lutte contre la pauvreté.

Sur le plan technique il portera sur :

- La mise à niveau » du réseau par le remplacement de 100km de canalisation ;
- L'augmentation de la capacité de stockage de 5000m³ par la réalisation de cinq (05) châteaux d'eau dont un (01) de 1000m³ à 25m et 4 de 1000m³ à 20m ;
- Le renouvellement des équipements d'exhaure de 9 forages ;
- Le renouvellement du forage F2 ;

Le projet prévoit donc de proposer aux populations bénéficiaires une amélioration de l'accès à **l'eau potable et des solutions durables pour le Grand Magal de Touba.**

Le présent projet intitulé AEP de la ville de Touba phase 1 prévu pour s'exécuter en 24 mois vise à résoudre les problèmes ci après :

1. **L'abandon et le recalibrage systématique des tronçons des conduites :**
 - vétustes (réalisés avant 1979),
 - en amiante ciment, et tout autre matériau non usuel pour l'AEP,
 - posés sans tenir compte des conditions de pose, particulièrement ceux dont la profondeur de recouvrement se trouve inférieure à 80cm,
 - et tout tronçon de conduite posé par des particuliers sans étude préalable, ni suivi ni contrôle et ni réception des travaux par les services compétents.
2. **Eviter le refoulement direct dans le réseau par la réalisation de réservoirs et châteaux d'eau permettant une desserte gravitaire et par conséquent, le gain d'environ 15% du coût d'énergie électrique et la protection des conduites contre le phénomène de coups de bélier.**
3. **Renforcer l'équipe de l'Unité de maintenance par les moyens humains et logistiques nécessaires.**
4. **Standardiser le réseau de conduites autant en matériau qu'en diamètre**
5. **Instaurer un mode de gestion optimal et radical des ressources en donnant le pouvoir aux organismes responsables du réseau, en renforçant, améliorant et ajustant les lois en vigueur qui organisent la gestion des ressources mais aussi pénalisent tout abus et toute intervention sans avis et accord préalables auprès des services responsables.**
6. **Etudier la possibilité de faire supporter les abonnés toute ou partie des charges d'exploitation du réseau sur la base d'une quantification des volumes consommés.**
7. **la mise en place d'un système de gestion.**

1.1.8.2. Etat d'avancement du projet

La situation de l'exécution du projet AEP de Touba se présente ainsi :

- ☞ mission d'évaluation du 04 au 12 mai 2007 avec signature de l'aide mémoire entre la BID et la DCEF en accord avec DHR;

- ☞ envoi à la BID pour avis des DAO supervision des travaux et animation sensibilisation ainsi que les bureaux shorts listés le 25 mai 2007 ;
- ☞ avis favorable de la BID sur les DAO avec quelques observations mineures sur composition shorts lists le 10 juin 2007 ;
- ☞ envoi à la BID des shorts corrigés et compléments demandés sur DAO le 13 juin 2007 ;
- ☞ signature accord de prêt le 31 mai 2007/ G;
- ☞ entrée en vigueur de l'accord de prêt le 27 juin 2007 /G ;
- ☞ DAO supervision des travaux et animation sensibilisation terminées envoyées aux bureaux short listés le 16 juillet 2007 **ouverture des offres le 17 août 2007**
- ☞ La CNCA par lettre N° 00540 du 27 juillet 2007 a émis un avis favorable sur ces deux DAO soumis à son examen ;
- ☞ envoi à la BID pour avis du DAO des travaux (répartis en six lots) le 09 août 2007 ;
- ☞ ouverture des offres techniques des Appels d'offres pour la Supervision et le contrôle des travaux et l'Animation et la Sensibilisation le 17 août 2007 ;
- ☞ examen et adoption des rapports d'évaluation technique le 27 août 2007 par la commission des marchés du MHRHN;
- ☞ ouverture des offres financières le 29 août 2007 suivie de l'adjudication provisoire des contrats de consultants
- ☞ Arrêté ministériel N°008140 du 14 /08/2007 portant création du projet ;
- ☞ - Arrêté ministériel N°008446 du 27 /08/2007 portant nomination du Directeur du projet
- ☞ l'avis de non objection de la BID sur les adjudications des marchés de consultants est reçu le 03/10/07 par FAX N° 42/SE102/ 3005 BID
- ☞ les marchés de consultants ont été souscrits et envoyés à la signature du Ministre de l'Hydraulique et du Réseau Hydrographique National après réception de l'attestation d'existence de crédits établie par la DDI intervenue le 17/10/07: il s'agit pour la supervision et le contrôle des travaux du contrat du Groupement **Hydroconsult/Sabbour montant TTC : 501 778 161 F CFA** et pour l'animation et la sensibilisation du contrat de **Gerad montant TTC : 115 921 725 F CFA**
- ☞ l'avis de non objection de la BID sur le DAO des travaux est intervenue le 24 septembre 2007 et reçu le 16 octobre 2007 à la DHR
- ☞ lancement DAO travaux, répartis en 6 lots, intervenu le 19 octobre 2007 à travers (le site web de la BID, J.A (hebdomadaire Jeune Afrique du 21/10 au 03/11/07), le quotidien « le soleil du 23/10/07») **l'ouverture des plis est fixée le 14/12/07 à 11H 30.**

- ☞ signature le 28/09/07 contrat de location siège UGP à Touba approuvé le 19/10/07 entré en vigueur en octobre 2007
- ☞ autorisation accordée par Mr le Secrétaire Général du Gouvernement pour l'acquisition par appel d'offres des véhicules de l'UGP par lettre N°8423/PRSG/IGE/CCVA du 17/10/07, DAO en cours de préparation

1.1.9. Programme Complémentaire de Développement des Ressources En Eau En Milieu Rural dans les régions de Louga, Diourbel, Saint Louis, Kolda et Ziguinchor

1.1.9.1. Objet des travaux

Ce projet vise la réalisation de cinq châteaux d'eau avec réseaux de distribution dans les régions de Louga, Diourbel, Saint Louis, Kolda et Ziguinchor. Le projet est financé sur prêt du Fonds de l'OPEP complété par une contrepartie du Sénégal pour un montant total de **471 Millions F CFA** répartis comme suit :

- 384 millions F CFA sur le prêt du fonds de l'OPEP;
- et 87 millions F CFA de contrepartie du Sénégal.

1.1.9.2. Etat d'avancement

Le projet a démarré en Octobre 2007 avec l'implantation de trois châteaux d'eau. Il s'agit de Namarel, Malem Hoddar et Ndindy Abdou.

La fin des travaux est prévue en Juillet 2008 et 50 000 personnes seront desservies.

1.1.9.3. Situation financière

Le montant total décaissé à la date du 15 novembre 2007 est d'environ 106 millions FCFA soit un taux de 23%.

1.1.10. Plan Directeur Hydraulique Rurale dans les régions de Matam et Tambacounda

Dans le cadre de la coopération bilatérale, le Royaume du Japon va mettre à la disposition du Sénégal des fonds sous forme de subvention non remboursable pour la réalisation du plan Directeur Hydraulique Rurale des régions de Matam et Tambacounda. L'absence d'un plan directeur pour le milieu rural a été soulignée depuis longtemps. Un plan global destiné aux 2 régions de Matam et Tambacounda jugées déficitaires en matière d'AEP est nécessaire pour la formulation de projets prioritaires pour l'atteinte des OMD.

Conformément à la Convention d'Etendue des Travaux signée le 19/02/2007 entre les autorités du Gouvernement de la République du Sénégal et l'Agence Japonaise de Coopération, le Gouvernement du Sénégal s'engage à l'article 7 à allouer un budget de fonctionnement pour prendre en charge les indemnités des membres du projet.

Ainsi, en vue du démarrage du projet prévu en janvier 2008, les prévisions de dotation pour l'année 2008 sont estimées à 8.000.000 FCFA.

1.1.11. Etude des zones deltaïques dans les régions de Ziguinchor, Fatick et Kaolack

L'Etude de Faisabilité technico-économique du Projet d'Alimentation en eau potable des îles de la basse Casamance et du Delta du Sine – Saloum vise à étudier les variantes d'alimentation en eau potable et à proposer pour chaque site le modèle approprié afin d'assurer :

- un approvisionnement adéquat de la zone en eau potable à usage humain et animal et avec la qualité et la quantité requises ;
- l'allègement de la corvée d'eau dans la zone due à la difficulté de s'approvisionner en eau potable ;
- la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie et de santé des habitants ;

I - Les grandes lignes de l'Etude

L'Etude comprend les deux phases suivantes :

Phase 1 : Etude et diagnostic de la situation actuelle dans les îles de la basse Casamance et du delta du Sine-Saloum et élaboration des études sectorielles, comprenant entre autres :

- l'étude documentaire sur l'ensemble des ressources en eau mobilisables à l'intérieur et dans les zones limitrophes des localités ciblées
- l'identification et l'étude des principales caractéristiques de la zone du Projet
- l'étude des ressources en eau superficielles, souterraines (caractérisation hydrochimique : teneur en fer et en fluor) et leur utilisations, études des infrastructures d'approvisionnement en eau potable existantes et les problèmes de santé liés à l'eau provenant des différentes utilisations ;
- l'élaboration des études de terrain relatives à l'identification des agglomérations pouvant bénéficier du Projet, les sites des infrastructures d'alimentation en eau futures, ainsi que les travaux topographiques définissant les axes prioritaires et points stratégiques des futurs réseaux.

Phase 2 : Elaboration de l'Etude de Faisabilité du Projet d'approvisionnement en eau potable dans la zone du Projet :

l'estimation des besoins futurs en eau sur la base du recensement des populations des villages de la zone du Projet et les normes d'utilisation de l'eau potable adoptées au Sénégal, ainsi que l'étude des différentes solutions techniques d'approvisionnement en eau ;

- l'analyse des aspects économiques, sociaux et financiers et l'estimation des taux de rentabilité financière et économique ;
- l'étude de l'impact du Projet sur l'environnement et des mesures d'atténuation des effets négatifs ainsi que l'élaboration du support didactique pour la sensibilisation des populations ;

- l'élaboration du programme d'exécution, de réalisation du Projet, de systèmes d'exploitation et de maintenance appropriés conformes à la stratégie du secteur de l'eau potable au Sénégal.

FINANCEMENT DU PROJET

✓ **Bailleurs : BADEA**

- Nature du financement : Subvention
- Montant : 300 000 \$US
- Date signature de la subvention : 17 Mai 2006
- Date entrée en vigueur : 17 Mai 2006
 - Pour l'année 2008 ⇒ 75 000 000 FCFA
 - Pour l'année 2009 ⇒ 25 000 000 FCFA

✓ **SENEGAL (contrepartie)**

Le Sénégal contribuera pour les honoraires et commission de ses homologues et en cas de dépassement de l'enveloppe fournie par la BADEA. Pour se faire les prévisions suivantes sont nécessaires :

Pour l'année 2008 ⇒ 75 000 000 FCFA
 Pour l'année 2009 ⇒ 25 000 000 FCFA

II – La situation du projet

Le DAO de l'étude a été lancé et adjugé au bureau d'études Hydroconsult International pour un montant de 153 223 000 F CFA TTC dont 129 850 000 F CFA HTT entièrement financés par la BADEA pour un délai d'exécution de 12 mois.

La BADEA par fax n° OP 27 87 du 21 Août 2007 a donné son de non objection sur ladite adjudication. L'attestation d'existence de crédits a été délivrée par la DDI suivant courrier n° 05046 en date du 05/09/07. Le projet de marché ainsi que les PV d'adjudication soumis à la signature du Ministre sont toujours attendus pour l'introduction du dossier de marché dans le circuit d'approbation.

1.1.12. *Projet de Réalisation de 60 points d'eau dans 6 régions (St-Louis, Matam, Louga , Thiès, Diourbel, Fatick)*

1.1.12.1. *Objet des travaux*

Dans le cadre du Fonds d'Etude de Projets (FEP), le Ministère de l'Economie et des Finances a procédé au financement de l'étude de faisabilité du Projet de réalisation de 60 points d'eau dans six (6) régions du Sénégal (Louga, Diourbel, Fatick, Saint-Louis, Matam et Thiès)

Le projet vise la réalisation de 60 systèmes d'adduction d'eau potable dans un esprit de pôle de développement, de manière à desservir à partir d'un forage équipé de château d'eau, le maximum de villages satellites. La population concernée est estimée à 200 000 personnes. L'étude de faisabilité évalue le financement requis à 16,5 milliards de francs CFA. Ce volume de financement requiert la participation des partenaires au développement,

d'où la subdivision en volet Sénégal et volet autres bailleurs. Pour marquer l'importance qu'il accorde à ce projet, le Gouvernement sénégalais a consenti en urgence le financement de CINQ (5) phases BCI 2003, 1 milliard, LFR 2003, 1 milliard de francs CFA, 400 millions BCI 2006, et 650 millions BCI 2007.

Chaque phase est prévue pour réaliser 6 points d'eau soit un point d'eau par région.

1.1.12.2. ***Etat d'avancement***

A la date du 15 novembre 2007, l'état d'exécution des 5 phases se présente comme suit :

11 forages et 28 châteaux d'eau ont été réalisés le plus souvent sans les ouvrages annexes (réseaux, ouvrages de distribution etc) et les marchés pour le BCI 2007 où il était prévu de réaliser 6 (sites). Il faut noter que sur les 6 sites prévus, les trois ont été consacrés au Magal de Touba 2007 avec le raccordement du forage de Ngabou et le renforcement du réseau à Ndamé EL Azar, Darou Khadim).

- Ouvrages terminés

11 forages
28 châteaux d'eau dont 26 réceptionnés

- Ouvrages en cours de démarrage

3 châteaux d'eau

1.1.12.3. ***Situation financière***

Des difficultés sont rencontrées dans la mobilisation des crédits alloués sur le Budget Consolidé d'Investissement soit pour des raisons de réaménagements internes dictés par des situations d'urgence où l'Etat à travers le département chargé de l'Hydraulique prend des engagements comme pour le cas du Magal de Touba en 2005, soit pour non report de crédits ou non conformité de nomenclature de crédits. Pour ces raisons des marchés couverts financièrement ne peuvent toujours pas être liquidés alors que les travaux y relatifs sont déjà réalisés.

En outre, cette situation conduit à l'exécution partielle des projets et participe au ralentissement de l'atteinte des objectifs du sous-secteur de l'Hydraulique rurale sur plusieurs gestions.

Une dotation de 1 milliard a été allouée pour exécuter la première phase de 6 villages centres en 2003. Un montant de 900 815 229 a été engagé. Le solde correspondant aux prestations de fourniture et d'installation de matériel d'exhaure a été engagé en 2004 pour un montant de 84 millions.

Dans le BCI 2004, une dotation de 1 milliard a été accordée et par la suite une ponction de 600 millions a été effectuée pour l'achat de matériels agricoles et de semences. Sur le reliquat de 400 millions seuls 2 marchés de génie civil ont pu être engagés au profit des entreprises SVTP et SOCETRA. Le montant total des engagements pour 2004 se chiffre à 256 980 000 FCFA.

En 2006, une dotation de 400 millions a été allouée et le montant des engagements est 251 752 000 FCFA portant sur la conclusion de deux marchés portant sur la réalisation de 3 châteaux d'eau chacun. L'allocation de 650 millions obtenue en 2007 a permis de conclure deux contrats de 3 châteaux d'eau chacun, un contrat de fourniture de 07 équipements d'exhaure, et un contrat de surveillance des travaux pour un montant total d'engagement de 635 millions.

Le montant total décaissé à la date du 15 novembre 2007 est d'environ 2,3 milliards FCFA sur un montant total alloué de 3 milliards FCFA ; soit un taux de 75%.

PRINCIPALES DIFFICULTES

- approbation tardive des marchés
- notification tardive des crédits
- lenteur des liquidations des décomptes au niveau du Ministère des Finances.
- les ponctions et les reports de crédits divers
- absence pour de l'équipe de suivi des travaux de véhicule en bon état, les véhicules existants ayant servi à cette tâche acquis en 1999 dans d'autres programmes sont amortis et obsolètes
- non paiement des indemnités de déplacement aux taux prévus par le décret 90-600 du 28 mai 1990 puisque le projet ne bénéficie pas d'un financement extérieur

1.1.13. Renouvellement et Equipement anciens forages

1.1.13.1. Objet des travaux

Ce programme a pour but le renouvellement d'anciens ouvrages hydrauliques. Le financement est assuré à 100% par le BCI. Les besoins pour 2007 tenant compte des ponctions des années 2005 et 2006 étaient estimés à 1,500 Milliards FCFA. Cependant l'allocation allouée au titre de la gestion 2007 est de 650.000.000 FCFA. Le montant des engagements pour les travaux de forage se chiffre à 502.000.000 FCFA. Les équipements d'exhaure sont estimés à 140.000.000 FCFA et sont gérés par la DEM. Sur le plan technique, il est prévu la réalisation de 12 forages d'eau.

1.1.13.2. Etat d'avancement

A la date du 31 octobre 2007, 6 forages sont réalisés. Les prévisions de l'année 2008 sont estimées 1 milliard FCFA.

1.1.13.3. Situation financière

Le montant total décaissé à la date du 15 novembre 2007 est d'environ 300 millions FCFA sur un montant total alloué de 642.000.000 millions FCFA ; soit un taux de 47%.

1.1.14. **Réalisation de 12 forages multivillages pour les régions de Kaolack, Thiès, Louga et Diourbel**

1.1.14.1. **Objet des travaux**

En vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement, le Gouvernement a décidé d'adopter une nouvelle politique sectorielle d'hydraulique qui vise entre autres, la définition d'une stratégie cohérente et concertée pour l'atteinte des OMD ainsi que l'identification et la réalisation d'un programme sectoriel sur **2005-2015**, dénommé **Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire (PEPAM)**.

Pour marquer l'importance qu'il accorde à ce programme, le Gouvernement sénégalais a consenti, en urgence, le financement de 12 forages multivillages d'un montant de **2 milliards FCFA** sur fonds propres dans le cadre du BCI. Ce programme a pour but la réalisation de 12 forages multivillages dans les régions de Kaolack, Thiès, Louga et Diourbel.

1.1.14.2. **Etat d'avancement**

Les marchés de réalisation de quatre châteaux d'eau et d'équipement de forages engagés en 2006 sont en cours d'approbation.

Il est prévu également la réalisation de 04 châteaux d'eau, 12 extensions de réseaux et 06 forages plus équipements. Les marchés sont en cours d'approbation.

1.1.14.3. **Situation financière**

Une dotation de 250 Millions FCFA a été allouée au titre du BCI 2006 et engagé à 100%. En 2007 une dotation de 900 Millions FCFA a été allouée au titre du BCI et 800 Millions FCFA ont été engagés. Le montant total décaissé à la date du 15 novembre 2007 est d'environ 80 millions FCFA sur un montant total alloué de 1,15 milliards FCFA ; soit un taux de 7%.

1.1.15. **AEP des îles du Saloum et de la Casamance**

1.1.15.1. **Objet des travaux**

Face aux difficultés d'approvisionnement en eau potable auxquelles les populations des îles du Saloum sont confrontées, le Gouvernement du Sénégal a mis en œuvre un projet d'AEP des localités de cette zone sur financement interne.

1.1.15.2. **Etat d'avancement**

L'engagement du marché de forage attribué à l'entreprise CDE est en cours et les travaux vont démarrer dans le 2e semestre 2007.

1.1.15.3. **Situation financière**

Ainsi, au titre du BCI 2006, un montant de 100 millions a été alloué. En 2007, le même montant a été reconduit pour compléter le marché de forages attribué à l'entreprise de forage CDE qui se chiffre à 161.427.700 FCFA TTC. L'engagement du marché est en cours.

Pour 2008, les prévisions sont estimées à 200 millions FCFA pour couvrir le montant du marché CSTI concernant les travaux de génie civil qui s'élèvent à 172.913.600 FCFA.

1.1.16. **Etudes APS Thiès et Kaolack**

Cette étude qui s'inscrit dans les activités du Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire (PEPAM) est financée par l'Etat du Sénégal dans le cadre du Budget consolidé d'investissement 2006. Elle consiste à identifier des projets prioritaires d'eau potable et d'assainissement à financer dans le cadre du PEPAM.

A cet effet, une dotation de 75 millions de francs CFA a été allouée sur le BCI 2006 et le montant des engagements est de 73 431 400 FCFA.

Une dotation pour 2007 de 125 millions FCFA a été alloué et affecté à la DEM.

Pour l'étude APS du Département de Thiès :

Réalisations physiques : Le rapport préliminaire de l'étude est disponible

Situation financière : le bureau INGEQUIP a reçu 4 401 400 FCFA correspondant à 20% du montant du contrat de prestation de service estimé à 22 007 000 FCFA

En perspective, le rapport final de l'étude pour le département de Thiès prévu courant de l'année 2007.

Pour l'étude APS de la région de Kaolack :

Le montant total du marché qui est de **51 424 400 FCFA** a été engagé le 7 septembre 2006.

Réalisations physiques : Le rapport préliminaire de l'étude est attendu.

Situation financière : Aucun paiement n'a encore été effectué sur ce contrat.

1.1.17. Fourniture et pose de 98 km d'extension de réseau

1.1.17.1. Objet du projet

L'objectif visé à travers ces extensions de réseau est de rapprocher les populations des points d'eaux donc d'améliorer le taux d'accès à l'eau potable.

1.1.17.2. Etat d'avancement des travaux

Le marché est attribué à Distribution Plus. Les implantations sont terminées et les travaux sont en cours.

1.1.17.3. Situation financière

Le titre de créance est disponible.

1.1.18. Fourniture et pose de 1.650 compteurs

1.1.18.1. Objet du projet

L'objectif visé est d'étendre la réforme de gestion des forages ruraux motorisés à travers la vente d'eau au volume.

1.1.18.2. Etat d'avancement des travaux

Le marché attribué à ABC pour un montant de est en attente d'approbation au Ministère de l'Hydraulique et du Réseau Hydrographique National

1.1.18.3. Situation financière

Le titre de créance est disponible. Le marché des compteurs du BCI 2006 (600 CD et 100 CP) attribué à EGEREB a connu un report de crédit pour l'année 2007. Actuellement l'ensemble des fournitures est livré et réceptionné.

1.1.19. Réalisation de 4.000 branchements particuliers

1.1.19.1. Objet du projet

L'objectif visé est d'améliorer le taux d'accès et la consommation spécifique par habitant et par jour

1.1.19.2. Etat d'avancement des travaux

Le marché attribué au groupement EGECOM/Lamp Fall est en attente d'approbation au Ministère des Finances.

1.1.19.3. **Situation financière**

Le titre de créance est disponible.

1.1.20. **Acquisition et pose d'équipements de pompage**

1.1.20.1. **Objet du projet**

Amélioration de la desserte à en eau potable.

1.1.20.2. **Etat d'avancement des travaux**

Les marchés sont attribués à Equip plus et SOCCER pour un montant de, ils sont en attentes d'approbation à la Primature.

1.1.20.3. **Situation financière**

Le titre de créance est disponible.

1.1.21. **Renouvellement de forages (LFR 2007)**

1.1.21.1. **Objet du projet**

Amélioration de la desserte en eau potable

1.1.21.2. **Etat d'avancement des travaux**

L'Appel d'offres est lancé depuis le mois d'octobre 2007. L'ouverture des plis a eu lieu le 09 novembre 2007. L'adjudication est en cours.

1.1.22. **Extension de réseaux (LFR 2007)**

1.1.22.1. **Objet du projet**

L'objectif visé à travers ces extensions de réseau est de rapprocher les populations des points d'eau donc d'améliorer le taux d'accès à l'eau potable.

1.1.22.2. **Etat d'avancement des travaux**

L'Appel d'offres est lancé depuis octobre 2007. L'ouverture des plis a eu lieu le 05 novembre 2007. L'adjudication est en cours.

1.1.23. **Acquisition d'équipements de pompage (LFR 2007)**

1.1.23.1. **Objet du projet**

Amélioration de la desserte à en eau potable

1.1.23.2. **Etat d'avancement des travaux**

L'Appel d'offres est lancé depuis octobre 2007. L'ouverture des plis a eu lieu le 05 novembre 2007. L'adjudication est en cours.

1.2. **Opérations en cours de préparation**

1.2.1. **PEPAM : Luxembourg SEN/026 (Régions de Louga et Thiès)**

Le Projet SEN/926 : PEPAM-Volet Luxembourg : Le Programme d'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les zones rurales des régions de Louga et Thiès" (SEN/926) est financé par le Grand Duché de Luxembourg dans le cadre du Deuxième Programme Indicatif de Coopération (PIC II 2007-2011).

Le programme portera sur une durée de 5 ans et son budget indicatif est de 15.000.000 EUR soit près de 10 milliards F CFA. Les travaux devront démarrer en 2008 et la fin du projet est prévue en 2011.

Les objectifs attendus sont :

- ☞ Réalisation de 10 systèmes d'AEP Multivillages pour desservir 62 000 personnes à travers 206 villages avec un réseau d'AEP de 312 km de canalisations ;
- ☞ Mise en place de 10 ASUFOR et mise à niveau de 27 ASUFOR ;
- ☞ Accompagnement de la DEM dans le processus de transfert de la maintenance des forages ruraux au secteur privé ;
- ☞ Réalisation de 4 piézomètres pour le suivi de la nappe ;
- ☞ Suivi-évaluation des projets SEN/011, /012, /017 et /026 ;
- ☞ Études complémentaires : 34 Plans locaux d'hydraulique et d'assainissement (PLHA) dans les régions Louga – Thiès – en synergie avec la composante d'accompagnement SEN023 ;
- ☞ Mise en place d'un système d'information géographique (SIG) ;
- ☞ Formation de certains agents des cellules de projet.

ETAT D'AVANCEMENT

- ☞ Formulation terminée
- ☞ Attente validation document technique et financier par les autorités sénégalaises
- ☞ Attente signature convention en vue démarrage du projet début 2008.

1.2.2. PEPAM : Belgique (Régions de Kaolack, Fatick et Diourbel)

La Belgique dans le cadre de son programme de coopération 2007-2011 entend appuyer le Sénégal dans la mise en œuvre du PEPAM par le financement d'un sous-programme ***dans les régions de Diourbel, Fatick et Kaolack pour un montant de 7.2 milliards FCFA.*** Il est prévu d'engager les 100% en 2007.

Ce programme est un appui sectoriel au PEPAM, par des mécanismes et compétences pour la réalisation du PEPAM qui sont renforcés tant au niveau national que dans les trois régions concernées.

Les stratégies de mise en œuvre du Sous-programme PEPAM – Bassin Arachidier reposent sur quatre cadres de référence :

- Le PEPAM – BA veut contribuer à l'atteinte de l'OMD # 7, Cible # 10, adopté par les deux Gouvernements, et qui vise à réduire de moitié la population n'ayant pas accès à l'eau et à l'assainissement de base.
- Le Sous-programme compte appuyer les différentes réformes et évolutions qui sont engagées par le Gouvernement du Sénégal dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et dans le cadre du PEPAM.
- Le Sous-programme compte consolider et construire sur les acquis du PARPEBA, notamment quant à son approche de l'ingénierie sociale, de structuration des usagers et de recherche et promotion technologique.
- Parmi les différentes réformes et évolutions engagées par le Gouvernement du Sénégal, priorité est donnée aux éléments stratégiques qui coïncident avec les objectifs et stratégies de la coopération belge, notamment en matière d'économie sociale, de respect pour l'environnement, de consolidation de la société et son corollaire de gouvernance locale.

Outre l'investissement important que le PEPAM – BA veut réserver pour augmenter le taux d'accès à l'eau et à l'assainissement de base (80% des coûts directs de l'enveloppe financière engagée), le Sous-programme veut investir sur les 4 axes stratégiques suivants :

- La déconcentration ;
- Les réformes en matière de planification et d'exploitation des ouvrages ;
- L'harmonisation ;
- Les technologies appropriées.

L'Objectif Spécifique du PEPAM-BA (« L'accès à l'eau potable, ainsi que les conditions d'hygiène et d'assainissement sont durablement améliorées pour la population rurale des régions de Diourbel, Fatick et Kaolack. ») sera atteint par le biais des 5 Résultats suivants :

- R.1. L'accès à l'eau potable est assuré pour 60.000 personnes supplémentaires dans les régions de Diourbel, Fatick et Kaolack.
- R.2. Les ASUFOR et institutions locales s'engagent dans l'hygiène environnementale, permettant un accès à l'assainissement pour 30.000 personnes et un changement des comportements présentant un risque pour la santé.
- R.3. 420.000 usagers sont mobilisés, organisés et formés pour une exploitation durable, efficace et équitable de leurs ouvrages d'AEPA.

- R.4. Les Communautés Rurales s'approprient leurs rôles et responsabilités en matière de planification et de régulation locale.
- R.5. Les mécanismes et compétences pour la réalisation du PEPAM sont renforcés au niveau national et dans les trois régions concernées.

Les principales activités prévues sont :

- Réaliser les études pour les ouvrages nouveaux, les extensions et réhabilitations selon les priorités retenues
- Réaliser les ouvrages nouveaux, d'extension ou de réhabilitation par des entreprises spécialisées
- Faire contrôler les travaux par des BE sous la supervision des agences d'exécution
- Vulgariser les technologies et approches équitables et viables pour le potabilisation de l'eau dans les zones à taux excessif de fluor et/ ou de sel.

L'étude de 15 PLHA dans la zone du projet est finalisé. Ces études sont financées par le Fonds d'études et d'expertises belgo-sénégalais à hauteur de 60 millions FCFA.

1.2.3. PEPAM - IDA/BANQUE MONDIALE

(Régions Thiès, Saint-Louis et Matam)

La Banque Mondiale s'est engagée à soutenir la mise en œuvre du PEPAM principalement en milieu rural au cours de la table ronde du 29 avril 2005. Elle a confirmé cet engagement d'une part par une correspondance datée du 27 février 2006 au Ministre de l'Economie et des Finances et d'autre dans l'aide-mémoire de la mission d'évaluation du PELT en février 2007.

L'enveloppe indicative du projet est de 57,0 millions USD, avec la décomposition suivante :

- **Composante I - Accès à l'eau potable 30,8 MUSD**
 - **Hydraulique rurale 23,6 MUSD**
 - Hydraulique urbaine 7,2 MUSD
- Composante II - Accès à l'assainissement..... 21,4 MUSD
 - Assainissement rural 12,9 MUSD
 - Assainissement urbain 8,5 MUSD
- Composante III - Appui institutionnel et renforcement de capacités 4,8 MUSD

L'objectif spécifique du projet est de contribuer à la réalisation des OMD dans les régions de Thiès, Saint-Louis et Matam. Les populations rurales de ces régions sont estimées en 2005 à 770 000 personnes pour Thiès, 470 000 pour Saint-Louis et 400 000 pour Matam, soit au total environ 1 640 000 personnes, qui devraient atteindre 1 970 000 personnes en 2015.

Les bénéficiaires du projet seront d'une part, les populations rurales de la zone d'intervention du projet, d'autre part les Communautés rurales. Pour atteindre les OMD dans les trois régions ciblées, il faudrait globalement assurer d'ici 2015 l'accès à l'eau potable à environ 256 000 personnes et l'accès à l'assainissement à 847 000 personnes supplémentaires.

La Sous composante "hydraulique rurale prendra en charge les postes suivants :

- *Biens et travaux:* (i) construction de 15 adductions d'eau multivillages (ii) construction de 40 extensions de réseaux à partir de forages existants, (iii) construction de 25 châteaux d'eau en remplacement de réservoirs au sol ou de châteaux d'eau existants, (iv) remise à niveau de 100 systèmes d'exhaure dans la perspective du transfert de la maintenance, (v) réhabilitation de 20 châteaux d'eau existants, (vi) réhabilitation de 20 ouvrages de captage, (vii) remplacement de 10 ouvrages de captage hors service, (viii) électrification de 30 forages, (ix) pose de 10000 branchements particuliers, (x) pose de 200 compteurs de production et (xi) pose de 1000 compteurs sur point de distribution communautaire.
- *Services:* (i) études APD et contrôle de travaux pour le volet "eau potable" (forages, génie-civil, conduites et équipements électromécaniques); (ii) IEC pour le volet "eau potable" (délégation de gestion aux ASUFOR, planification locale par les CR); (iii) IEC et contrôle de travaux pour le volet "assainissement" (éducation à l'hygiène, formation des maîtres, formation des maçons, relais féminins etc.)

Le projet pourrait être présenté au Conseil d'administration au plus tard en décembre 2008, de manière à ce que son démarrage puisse être effectif dès le début de l'année fiscale 2009 de la Banque Mondiale correspondant au 1er juillet 2009.

2. ASSAINISSEMENT RURAL

Le portefeuille des opérations en cours en assainissement rural dont la maîtrise d'ouvrage est assuré par la DAS compte 4 projets et se répartissent en 1 projet qui bénéficie d'un cofinancement extérieur, sous forme de prêt de la BAD, et 3 projets pris en charge à 100% sur fonds propres à travers le BCI. Le montant cumulé de ces financements est de 8,63 milliards FCFA. Le montant décaissé est de 1,23 milliards FCFA, soit un taux de décaissement de 14%.

Ce faible taux s'explique par l'importance des moyens alloués au sous-programme financé par la BAD (8 milliards) et la nécessité de contractualiser avec des opérateurs locaux pour la réalisation des ouvrages individuels.

Tableau Répartition des opérations de l'assainissement rural par catégorie

N°	Opérations
1	PEPAM BAD
2	Projet de construction de 15 édicules publics à Diourbel (BCI interne)
3	Projet de construction de 15 édicules publics à Ziguinchor (BCI interne)
4	Projet de construction de 15 édicules publics à Kaolack (BCI interne)

2.1. Sous-programme BAD pour les régions de Kolda, Ziguinchor et Louga

2.1.1. Objet de la composante Assainissement

- 17.100 nouvelles latrines familiales et bacs à laver munis de dispositifs de lave-mains;
- 477 nouvelles latrines multi- compartiments;
- 151 maçons et 169 maîtres d'écoles formés ;
- 400 relais féminins mis en place pour l'hygiène au niveau des villages

2.1.2. Etat d'avancement

- **Réalisation de 477 édicules publics**

Il s'agit des travaux de construction de 477 édicules publics dans les régions de Louga, Kolda et Ziguinchor pour lesquels le DAO a été élaboré courant mois de février 2006. La non objection de la BAD a été obtenue le 04 septembre 2006 après que l'adjudication ait été faite le 21 Juin 2006.

- **Lot 1, ESMB** : Réalisation de 38 édicules dans 5 communautés rurales de la région de ZIGUINCHOR pour un montant de 183.610.000 F CFA HT. A la date du 21 novembre 2007 sur les 38 édicules publics prévus, 17 sont en cours de réalisation. Les décaissements cumulent à 27.541.500 FCFA ; soit un taux de 15%.
- **Lot 2, EGMBTV** : Réalisation de 89 édicules dans 9 communautés rurales de la région de KOLDA pour un montant de **327.012.609 FCFA HT**. A la date du 21 novembre 2007, sur les 89 édicules publics prévus, 36 sont en cours de réalisation. Les décaissements cumulent à 90.596.789 FCFA ; soit un taux de 28%.
- **Lot 3, COGECO** : Réalisation de 87 édicules dans 11 communautés rurales de la région de LOUGA pour un montant de 240.485.608 FCFA HT. A la date du 21 novembre 2007, sur les 87 édicules publics prévus, 20 sont en cours de réalisation. Les décaissements cumulent à 70.179.450 FCFA ; soit un taux de 29%.
- **Lot 4 et 5, GENITE** : Réalisation de 175 édicules dans 23 communautés rurales de la région de LOUGA pour un montant de 603.858.750 FCFA HT. A la date du 21 novembre 2007, sur les 175 édicules publics prévus, 9

seulement sont en cours de réalisation nonobstant le paiement effectif de l'avance de démarrage sur les deux lots. Les décaissements cumulent à 90.155.082 FCFA ; soit un taux de 15%. En raison du retard constaté sur les travaux relatifs à ces deux lots, il a été demandé à l'agence d'exécution et à l'UCP de prendre les dispositions nécessaires avant fin novembre 2007 en vue de mettre en demeure l'entreprise concernée. Au cas où l'entreprise ne réagirait pas favorablement dans les délais contractuels prescrits, il sera envisagé la résiliation du contrat.

- **Lot 6, GEAUR** : Réalisation de 88 édicules dans 12 communautés rurales de la région de LOUGA pour un montant de 311.300.000 FCFA HT. A la date du 21 novembre 2007, sur les 88 édicules publics prévus, 8 sont en cours de réalisation. Les décaissements cumulent à 62.552.400 FCFA ; soit un taux de 20%.

- **Travaux communautaires de réalisation des latrines familiales, dispositifs de lave-mains et bacs à laver** : une consultation de GIE et Entrepreneurs Individuels a été organisée à l'échelon local conformément au manuel de procédure pour la réalisation de travaux communautaires. A la date du 21 novembre 2007, quarante deux (42) opérateurs locaux ont été retenus pour la réalisation de deux mille neuf cents (2.900) paquets d'ouvrages dans les trois régions pour un montant global de 981.823.677 FCFA. Sur les 2.900 paquets commandés 268 ont été déjà réceptionnés. 1.600 demandes supplémentaires sont en instance de contractualisation. Les maçons chargés de la réalisation des ouvrages individuels sont formés par le cabinet d'IEC. Les décaissements cumulent à 981.823.677 FCFA ; soit un taux de 25%. D'ici fin décembre 2007 il est prévu de réaliser 2.000 paquets d'ouvrages ; soit un taux de 13%. 8.000 paquets supplémentaires seront réalisés en 2008 et le reliquat c'est à dire 5.100 paquets le seront en 2009.

- **IEC assainissement :**

Un cabinet d'expertise chargé du contrôle des travaux d'assainissement et des campagnes IEC a été recruté. Le marché a été adjugé le 23 Août 2006 au groupement EDE/MERLIN pour un montant total arrêté à 705.556.228 FCFA HT. Le cabinet EDE/MERLIN continue ses prestations sur le terrain ; le montant total des décaissements effectués pour le compte du cabinet est de 335.139.209 FCFA, soit un taux de 48 %.

Une stratégie de communication de proximité a été déployée pour bien toucher la zone d'intervention du projet. Elle est couplée à une autre communication de masse afin de mieux informer et sensibiliser d'autres cibles en dehors de la zone d'intervention du projet.

A la date du 21 novembre 2007, 159 relais féminins ont été formés sur les 400 prévus soit 39% et 127 maçons formés sur 151 (84%). La formation des enseignants va débiter d'ici fin novembre 2007.

2.2. Projet de réalisation de 75 édicules publics dans 32 communautés rurales de la région de Diourbel

Objet du projet. Dans le cadre de l'amélioration de l'assainissement en milieu rural en général et des systèmes d'assainissement collectif en particulier, ce projet a été financé au niveau de la région de Diourbel. D'une manière générale, les édicules publics sont destinés à assainir des lieux communautaires tels les marchés hebdomadaires, les gares routières, les postes de santé ou les écoles.

Il concerne 75 édicules publics dans 32 communautés rurales de la région de Diourbel, sur financement de l'Etat du Sénégal (BCI 2006) pour un montant total de 300 millions CFA.

Etat d'avancement du projet. Les travaux sont en cours de réalisation. Les travaux accusent un retard dû à un problème de décaissement au niveau du Trésor. Cette situation fait que les travaux ont été prorogés en fin janvier 2008.

A ce jour il a été exécuté 36 ouvrages. Ce qui fait un taux de réalisation de 48%.

Situation financière. Deux décomptes ont été payés pour un montant de 146.724.855 FCFA.

2.3. Projet de réalisation de 15 édicules publics dans 3 CR de la région de Ziguinchor

Objet du projet. Dans le cadre de l'amélioration de l'assainissement en milieu rural en général et des systèmes d'assainissement collectif en particulier, ce projet a été financé au niveau de la région Ziguinchor. D'une manière générale, les édicules publics sont destinés à assainir des lieux communautaires tels les marchés hebdomadaires, les gares routières, les postes de santé ou les écoles.

Le second projet quant à lui cible quinze (15) édicules publics au niveau de trois (03) CR de la région de Ziguinchor. Le financement est également assuré par le budget de l'Etat (BCI 2006) pour un montant global de 84 millions. Ce financement représente une partie de la contre partie du Sénégal dans le cadre de l'initiative de la BAD.

Etat d'avancement du projet. Les travaux sont en cours et devront être terminés en fin janvier 2008. Ils avaient été bloqués pour cause d'intempéries.

Situation financière. Aucun décaissement n'a encore été effectué et le marché conclu s'élève à 77.314.658 FCFA

2.4. Projet de réalisation de 75 édicules publics dans 35 communautés rurales de la région de Kaolack

Objet du projet. Dans le cadre de l'amélioration de l'assainissement en milieu rural en général et des systèmes d'assainissement collectif en particulier, ce projet a été financé au niveau de la région de Kaolack. D'une manière générale, les édicules publics sont destinés à assainir des lieux communautaires tels les marchés hebdomadaires, les gares routières, les postes de santé ou les écoles.

Il concerne 75 édicules publics dans 35 communautés rurales de la région de Kaolack, sur financement de l'Etat du Sénégal (BCI 2007) pour un montant total de 246,107 millions CFA.

Etat d'avancement du projet. Les marchés ont été approuvés et sont en signature.

Situation financière. Deux marchés de 164.510.354 (lot 1 et 2) et de 81.596.463 (lot 3) sont en signature. Au décaissement n'a encore été effectué.

2.5. Partie assainissement du projet Coopération belge de santé ARMD2 (Appui à la Région médicale de Diourbel) avec le MSPM :

Le projet a construit au total près de 7.057 doubles latrines ventilées familiales dans la région (dont 1.969 en 2007).

CHAPITRE III : PEPAM EN MILIEU URBAIN

1. HYDRAULIQUE URBAINE

Le portefeuille des opérations de l'hydraulique urbaine comprend :

- Le Projet Eau à Long Terme (PELT)
- Le programme d'investissement de la SONES sur la période 2007-2011.

Le portefeuille des opérations en cours dans l'hydraulique urbaine en 2007 comprend 18 opérations mises en oeuvre par la SONES. Le montant cumulé de ces financements est de 26.313.245.530 FCFA. Le montant décaissé est de 11.536.786.961 FCFA soit un taux de décaissement global de 43%.

Portefeuille des opérations de développement de l'accès en hydraulique urbaine

N°	Opérations	Baillleur(s)
1	Construction d'une station de traitement d'eau potable et de pompage à Keur Momar Sarr - Phase 2.	IDA
2	Réalisation d'un surpresseur à Mékhé (phase 2)	KFW
3	Travaux de renouvellement de la conduite BONNA.	IDA
4	Travaux de réhabilitation du réservoir du point Y.	IDA
5	Travaux de réhabilitation du surpresseur de Carmel.	KFW-BEI
6	Fourniture et pose de 25.000 branchements à reporter.	IDA
7	Fourniture de 4.000 compléments de matériels et pose de 10.000 branchements	IDA
8	Fourniture et pose de 15.000 branchements sociaux	BEI
9	Construction de 160 bornes fontaines et extension de réseaux	IDA
10	Travaux des lots de renforcement du réseau de Dakar (Lot 1).	AFD
11	Travaux des lots de renforcement du réseau de Dakar (Lot 2).	AFD
12	Alimentation en eau des centres de Mbacké et Bambey	IDA
13	Supervision des travaux de la station de traitement d'eau potable de Keur Momar Sarr (phase II).	IDA
14	supervision des travaux de renforcement des réseaux de distribution d'eau de Dakar	IDA
15	Surveillance des travaux du volet distribution.	IDA
16	Avant Projet Détaillé pour la mobilisation de ressources en eau alternatives pour l'irrigation dans la région de Dakar.	SONES
17	Etude de ciblage des pauvres dans le cadre des branchements sociaux.	IDA
18	Etude de configuration des centres ruraux et des centres semi-urbains en vue de l'incorporation dans le périmètre concédé de la SONES.	IDA

1.1. Le Projet Eau à Long Terme

Le Projet Eau à Long Terme comporte 18 opérateurs en cours sur les reliquats des financements de l'IDA, de la KFW et de la BEI. De manière générale, tous les travaux initialement prévus sur cette composante sont terminés. Une capacité de production supplémentaire de 65.000 m³/j correspondant à la première tranche de la station de Keur Momar Sarr est disponible pour Dakar depuis la mise en service effective en avril 2006 du surpresseur de Mékhé. Les reliquats dégagés ont permis de financer la conduite diamètre 800mm dite BONNA et d'anticiper sur la construction de la deuxième phase de KMS, des surpresseurs de MEKHE et CARMEL Les travaux relatifs à la deuxième phase de KMS et au BONNA ont démarré en septembre 2006 et vont se poursuivre jusqu'en juin 2008.

La réalisation de la deuxième phase de MEKHE et de CARMEL (contractualisation en cours) se situe sur le chemin critique du projet pour que l'eau produite à KMS 2 puisse être transportée à Dakar au cours du premier semestre de 2009.

Cette sous-composante a pour objet l'amélioration du taux d'accès à l'eau potable et la réhabilitation et le renforcement du réseau d'eau potable. A terme, les travaux suivants devraient être réalisés :

- réalisation de 48.000 branchements sociaux sur financement IDA (31.000 à Dakar et 17.000 dans les régions) ;
- réalisation de 200 bornes fontaines (financement IDA) ;
- renforcement de 41 kms de réseau et réalisation d'une station de pompage (financement AFD).

Au 15 novembre 2007 on constate un taux de réalisation des branchements sociaux de 130% ainsi qu'un niveau d'avancement satisfaisant des travaux de bornes-fontaines (72% soit 80 bornes-fontaines) et des travaux de renforcement du réseau de Dakar (66% soit 27 kms posés)

Les travaux de branchements visaient originellement à réaliser des branchements subventionnés (31 000 à Dakar et 17 000 dans les autres régions), pour accroître le taux d'accès à l'eau potable des populations les plus démunies. A la date du 15 novembre 2007, , 62 948 branchements ont été réalisés par la SDE sur financement PLT, soit 130% de l'objectif initialement visé.

1.1.1. Travaux de construction d'une station de traitement d'eau potable et de pompage à Keur Momar Sarr - Phase 2.

Entreprise	DEGREMONT/CDE
Montant	5.341.480.525 F CFA HT
Ordre de service de démarrage	11 septembre 2006
Date d'entrée en vigueur marché	12 janvier 2007
Délai initial	21 ,5 mois
Date d'achèvement contractuel	28 octobre 2008

1.1.1.1. Objet des travaux

Les travaux consistent à construire la deuxième phase de la station de traitement d'eau potable et de pompage à Keur Momar Sarr en vue d'augmenter la capacité d'origine avec 65.000 m3 supplémentaires par jour portant ainsi la capacité totale de l'usine à 130.000 m3/j. Cette deuxième phase a pu être financée dans le cadre du PLT grâce à la réallocation des reliquats obtenus sur la conduite KMS-Guéoul.

1.1.1.2. Etat d'avancement

Le marché est passé en commission des marchés de la SONES le 19 mai 2006 pour un montant de 5.341.480.525 F CFA HT, puis au Conseil d'Administration le 8 juin 2006 et la CNCA a émis un avis favorable le 16 juin 2006. Le marché a été signé en juillet 2006 et l'ordre de service de démarrage notifié au Groupement le 11 septembre 2006 pour 21,5 mois.

Le marché est entrée en vigueur le 12 janvier 2007 après la remise de toutes les pièces conditionnant le démarrage et le paiement de l'avance de démarrage.

Les travaux de terrassement ont débuté le 14 mars 2007 au niveau de l'ouvrage de stockage d'eau traitée. Les travaux de bétonnage des ouvrages se présentent comme suit :

- Bassins de contact et réservoirs d'eau traitée : radier coulé à 100% ; voiles coulés à 50%
- Filtres : radier coulé à 100%
- Décanteurs : ferrailage radier à 50%.

1.1.1.3. Situation financière

Au 15 novembre 2007, l'avance de démarrage et un premier décompte ont été réglés pour un montant total de 1.433.499.395 FCFA décaissés soit un taux effectif de 27%.

1.1.2. Réalisation d'un surpresseur à Mékhé (phase 2)

La KFW, sur la base des reliquats des financements disponibles, a donné son accord pour financer la construction de la seconde phase de Mékhé. A ce titre, il est prévu de signer un avenant avec KSB qui avait réalisé la phase 1.

L'offre pour l'exécution de la seconde phase de MEKHE a été faite par le Groupement d'entreprises KSB/RMT/Franzetti à la SONES pour un montant de 1.919.518.573 FCFA. Ce montant est supérieur de 400 millions FCFA au montant alloué. La SONES est en négociation avec le groupement et la KFW en vue de la signature de l'avenant dans les meilleurs délais. Les travaux vont durer dix huit (18) mois.

1.1.3. Travaux de renouvellement de la conduite BONNA.

SYNOPTIQUE DU PROJET	
Entreprise	HENAN CHINE/CSE
Montant du marché	5.507.270.579 FCFA HT
Ordre de service de démarrage	26 septembre 2006
Délai contractuel initial	15 mois
Date d'achèvement contractuel	26 décembre 2007

1.1.3.1. Objet des travaux

Il s'agit de procéder à la fourniture et la pose d'une conduite en fonte ductile sous pression de diamètre intérieur 800 mm sur 33,952 ml entre l'aval du forage F3 de Sébikhotane et le réservoir du Point B.

1.1.3.2. Etat d'avancement

La commission des marchés de la SONES a adjugé en faveur du Groupement d'entreprises HENAN CHINE/CSE le 13 avril 2006. Le rapport d'adjudication a été transmis à l'IDA le 21 avril 2006. L'IDA a donné son avis de non objection le 31 mai 2006 suite à des compléments d'informations sur le rapport. La mission d'audit des conduites fonte a eu lieu en Chine du 8 au 19 juillet 2006 et le rapport d'audit du bureau de contrôle IBG émettant un avis favorable a été déposé à la SONES le 31 août 2006. Le marché a été transmis pour signature à l'entreprise le 11 Septembre 2006. L'ordre de service de démarrage des travaux est en date du 26 septembre 2006. La production des tuyaux dans les usines de Xing-Xing à Xandan et Wuhu en Chine est terminée (Une mission de réception en usine de la SONES avec l'Ingénieur Conseil IBG a été effectuée du 8 au 18 Décembre 2006).

Les tuyaux ont été livrés, l'installation des chantiers a été effective depuis le 15 octobre 2006 et les travaux ont été effectivement démarrés par HENAN CHINE le 16 mars 2007 par la pose des tuyaux dans la première galerie réalisée au niveau du premier tronçon d'autoroute aux environs des immeubles Les Dunes. Cependant certains réseaux de la SDE et de l'ONAS ont été rencontrés ; cela a engendré une légère modification du tracé de la conduite avec des profondeurs de fouille plus importantes.

Une mission de réception en usine de la robinetterie a eu lieu du 2 au 9 Juillet en Allemagne à VAG et les vannes fournies. 30.924 ml de conduite ont été posés à la date du 15 novembre 2007 soit un taux de réalisation de 89.6%.

1.1.3.3. Situation financière

Un montant de 4.118.829.884 FCFA a été payé au 15 novembre 2007 soit 75% du marché.

1.1.4. *Travaux de réhabilitation du réservoir du point Y.*

SYNOPTIQUE DU PROJET	
Entreprise	CGC
Montant du marché	426.893.872 FCFA HT
Ordre de service de démarrage	26 septembre 2006
Délai contractuel initial	7 mois
Date d'achèvement contractuel	26 avril 2007
Date d'achèvement probable	31 décembre 2007

1.1.4.1. Objet des travaux

Il s'agit de la reprise de l'étanchéité du réservoir du point Y à travers les travaux suivants :

- *Génie civil : gros œuvre, sciage et carottage de bétons, coffrages complexes, ferrailage, bétonnage, cuvelages enduits et éventuellement étanchéité au para for solo ;*
- *Bâtiment : gros œuvre et second œuvre, enduits, peintures, électricité, plomberie, menuiserie, ferronnerie, assainissement pluvial, clôture ;*
- *Équipement hydromécanique et électrique : vannes, débitmètres et conduites travaux de raccordement sur installations existantes et éventuellement fourniture et pose de crépine ;*
- *Voirie et réseaux divers.*

1.1.4.2. Etat d'avancement

Tous les travaux prévus sont terminés et réceptionnés. Un avenant est en cours de négociation pour des travaux supplémentaires.

1.1.4.3. Situation financière

La facturation cumulée et les montants décaissés se chiffrent à 370.314.534 FCFA ; ce qui correspond à un taux de décaissement de 87%.

1.1.5. Travaux de réhabilitation du surpresseur de Carmel.

1.1.5.1. Objet du projet

Il s'agit de réhabiliter le surpresseur de Carmel (Génie civil et équipements), ce qui permettra de transiter l'eau issue de la deuxième phase de l'usine de traitement de Keur Momar Sarr qui devrait passer de 65.000 à 130.000 m³/j. La KfW et la BEI ont donné leur accord pour financer la réhabilitation du surpresseur de Carmel. Le montant du financement est de 3,8 milliards FCFA.

1.1.5.2. Etat d'avancement

Un avenant a été fait à IBG pour l'élaboration d'un dossier d'appel d'offres type « clé en main » à proposer aux entreprises de travaux. L'ordre de service a été donné à IBG le 6 juillet 2006. Ce dernier a préparé un DAO qui a fait l'objet d'un appel d'offre international lancé par la SONES. A la date limite de dépôt des offres le 07 Mars 2007, une seule offre a été déposée par le groupement KSB/ RMT /FRANZETTI. Au vu de l'urgence des travaux liée à la date limite de décaissement fixée au 15 Octobre 2008, la SONES avait sollicité et obtenu des bailleurs de fonds et de la Commission Nationale des Contrats de l'Administration (CNCA) une autorisation d'ouverture de la seule offre dont l'ouverture a été effectuée le 18 Avril 2007. Le montant de l'offre nette du groupement à l'ouverture s'élevait à 4 628 602 485 FCFA HT/HD et celle redressée tenant de certaines exigences techniques (transformateurs, micro pieux..) s'élève à 4 765 191 755 FCFA HT/HD.

Les différents retards liés à l'obtention de l'autorisation d'ouverture d'une seule offre, la réponse tardive au groupement sur les questions soulevées par le rapport d'évaluation préliminaire ont entraîné le fait que l'évaluation finale de l'offre a été faite après la date limite de validité de l'offre, ce qui a poussé le groupement à soumettre une nouvelle offre révisée avec une augmentation de 212 915 771 FCFA sur l'offre initiale. En tenant compte de ce qui est évoqué ci-dessus, la Commission des Marchés de la SONES en date du 26 Septembre 2007 a adjugé provisoirement le marché des travaux au groupement KSB/RMT/Franzetti pour un montant de 4 979 405 009 FCFA et un délai d'exécution de 21 mois. Les réponses aux avis de non objection sont en cours chez les bailleurs de fonds du projet en vue de la prise en charge d'un dépassement de 900 millions par rapport au montant alloué par la BEI (3 milliards FCFA) et la KfW (918 millions FCFA).

1.1.6. Fourniture et pose de 25.000 branchements à reporter.

SYNOPTIQUE DU PROJET	
Entreprise	SDE
Montant du marché	1.559.550.000 FCFA HT
Avenant n°1	200.000.000 FCFA
Montant total du contrat	1.759.550.000 FCFA HT
Ordre de service de démarrage	13 mai 2004
Délai contractuel initial	12 mois
Date d'achèvement contractuel	13 mai 2005
Date d'achèvement probable	Décembre 2007

1.1.6.1. Objet des travaux

Il s'agit de la fourniture et de la pose de 25.000 branchements à reporter suite aux travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable.

1.1.6.2. Etat d'avancement

25.000 unités de branchements ont été livrées dans les magasins de la SDE de Thiès et réceptionnées par la SONES, 7.116 reports de branchements ont été réalisés et 24268,05 ml de conduites liées aux reports ont été posés. Un avenant de 200 millions FCFA HT a été signé sur la base de l'ANO de l'IDA du 14 mai 2007.

1.1.6.3. Situation Financière

Le montant global des décaissements à la date du 15 novembre 2007 est de 1.556.018.517 FCFA soit un taux de 88,4%.

1.1.7. Fourniture de 4.000 compléments de matériels et pose de 10.000 branchements

Financement IDA

SYNOPTIQUE DU PROJET	
Entreprise	SDE
Montant du marché	437.655.000 FCFA
Ordre de service de démarrage	mars 2007
Délai contractuel initial	12 mois
Date d'achèvement contractuel	Mars 2008
Date d'achèvement probable	Mars 2008

1.1.7.1. Objet des travaux

Il s'agit de la fourniture de 4.000 compléments de matériels et pose de 10.000 branchements sociaux.

1.1.7.2. Etat d'avancement

La situation des travaux au 15 novembre 2007 est la suivante :

- * 11 072 branchements ont été réalisés;
- * 56 976 ml de tuyaux PEHD DN25 mm utilisés.

1.1.7.3. Situation Financière

Le montant global des décaissements à la date du 15 novembre 2007 est de 428.285.322 FCFA soit un taux de 98%.

1.1.8. Fourniture et pose de 15.000 branchements sociaux

La BEI a accepté de financer sur les reliquats du PLT la fourniture et la pose de 15.000 branchements sociaux ainsi que les extensions liées à ces branchements. Le marché de fourniture a été lancé par la SONES et les trois (03) lots ont été adjugés à :

- Hydrosphère pour le N° 01 (fourniture d'équipements de prise en charge équipements après compteur) à hauteur de 415 011 531 FCFA HT-HD et le N° 03 (fourniture de robinets) à 130 863 422 FCFA HT-HD;
- CCIS pour le N° 02 (fourniture de canalisations en PEHD DN25 mm) à hauteur de 28 800 000 FCFA HT-HD.

Le marché de pose estimé à 471 765 000 FCFA HT-HD sera confié à la SDE après livraison du matériel cité plus haut par les deux entreprises adjudicataires des lots de fourniture.

1.1.9. Construction de 160 bornes fontaines et extension de réseaux liées aux BF.

SYNOPTIQUE DU PROJET	
Entreprise	GTHE
Montant	970.909.102 FCFA HT
Ordre de service de démarrage	30 mai 2006
Délai contractuel	12 mois
Date d'achèvement contractuel	30 mai 2007
Date d'achèvement probable	31 décembre 2007

1.1.9.1. Objet des travaux

Il s'agit de la construction de 160 bornes fontaines dans les zones périurbaines y compris les extensions du réseau d'eau potable

1.1.9.2. Etat d'avancement

Les travaux sont en cours sur le terrain avec la réalisation de 135 bornes fontaines soit 84% et 169 681 ml d'extension de réseau soit 87% ; l'entreprise procède à la mise à jour des dossiers de récolement.

1.1.9.3. Situation Financière

Le montant payé au 15 novembre 2007, s'élève à 872.329.128 FCFA soit un taux de décaissement de 90%.

1.1.10. Travaux des lots de renforcement du réseau de Dakar (Lot 1).

SYNOPTIQUE DU PROJET	
Numéro du marché	M060508/CJ
Entreprise	CGC
Montant	1.347.006.496 FCFA HT
Financement	AFD
Ordre de service de démarrage	12 juin 2006
Délai d'exécution	12 mois
Date de fin contractuelle	12 juin 2007
Date de fin probable	31 décembre 2007

1.1.10.1. Objet des travaux

L'AFD et la SONES ont conclu une convention de financement (**N° CSN 1180 01B AFD**) d'un montant de 6,25 millions d'Euros qui couvriraient la construction de 41 kms de réseau et d'une station de pompage. Ces travaux comprennent la fourniture, la pose et les essais

d'étanchéité des conduites du réseau de distribution d'eau potable de la ville de Dakar : Mermoz, Sacré cœur, Fann, Point E, Grand Yoff, Sicap Liberté, Yoff, Parcelles Assainies, Guédiawaye, Sahm Notaire, Golf Sud, Dalifort-Foirail, Hann Bel Air. Des travaux optionnels sont prévus dans le cadre de cet appel d'offres. Ces travaux concernent les quartiers suivants : Cité CPI, Cité Avion, Unité 26 des parcelles assainies et le village traditionnel de Cambérène. Les études détaillées nécessaires au lancement de l'appel d'offres des travaux ont été confiées aux bureaux d'études BRLI et MERLIN.

1.1.10.2. Etat d'avancement

Les travaux de pose des canalisations ont démarré le 28 décembre 2006 pour le PVC et le 17 mars 2007 pour la fonte au niveau du sous-projet DF 02.

Au 15 novembre 2007, le linéaire posé pour les projets de base en PVC est de 7.215 ml et le linéaire posé en fonte est 10.797 ml. Le taux d'avancement global est de 99,6% (18.013 ml posé sur un total de 18.231). Pour les projets optionnels 3.688 ml de tuyaux PVC ont été posés sur un total de 3.541 ml. Ce qui représente un taux d'avancement de 104%.

1.1.10.3. Situation Financière

Le cumul des décaissements effectués sur ce contrat se chiffre à 878.219.272 FCFA au 15 novembre 2007 ; ce qui traduit un taux de décaissement de 65%. Il est à relever qu'un avenant a été signé prenant en compte la réalisation des chambres de régulation et de comptage et des travaux supplémentaires.

1.1.11. Travaux des lots de renforcement du réseau de Dakar (Lot 2).

SYNOPTIQUE DU PROJET	
Numéro du marché	M 060509/CJ
Entreprise	SADE Sénégal
Montant	1.237.446.061 FCFA HT
Ordre de service de démarrage	09 juin 2006
Délai contractuel	12 mois
Date d'achèvement contractuel	12 juin 2007
Date d'achèvement probable	31 décembre 2007

1.1.11.1. Objet des travaux

L'AFD et la SONES ont conclu une convention de financement (N° CSN 1180 01B AFD) d'un montant de 6,25 millions d'Euros qui couvriraient la construction de 41 kms de réseau et d'une station de pompage. Ces travaux comprennent la fourniture, la pose et les essais d'étanchéité des conduites du réseau de distribution d'eau potable de la ville de Dakar : Keur Massar, Malika, Yeumbeul Nord, Pikine, Thiaroye, Thiaroye sur mer, Guinaw rail, médina Gounass, Diamaguène, Sicap Mbao et Mbao.

1.1.11.2. Etat d'avancement

Les travaux des lots de renforcement du réseau de Dakar ont démarré. Les ordres de service de démarrage ont été transmis le 9 juin 2006 à l'entreprise adjudicataire SADE Sénégal.

Au 15 novembre 2007, les travaux de pose étaient terminés et la levée des réserves en vue de la réception provisoire était en cours. La SADE a posé 15.325 ml de tuyaux PVC et 8.964 ml de tuyaux fonte. Ce qui représente un taux d'avancement de 103% (24.289 ml posé sur un total prévu de 23.635 FCFA).

1.1.11.3. Situation Financière

Le montant global décaissé sur ce contrat, à la date du 15 novembre 2007, s'élève à 1.077.082.784 FCFA soit un taux de 87%.

1.1.12. Alimentation en eau des centres de Mbacké et Bambej

1.1.12.1. **Objet des travaux**

Lot E-15 2 - Travaux d'extension et de réhabilitation de réseaux dans la région de DIOURBEL (localités de MBACKE et BAMBEY). Le marché a été attribué le 12 janvier 2007 pour une durée de 12 mois. SADE a été adjudicataire de ce marché pour un montant global de 349.512.600 FCFA.

Les travaux de pose sont évalués à 86 144.29 ml de tuyaux PVC DN 160 à DN 63 mm.

SYNOPTIQUE DU CONTRAT	
Numéro du marché	M061223/CJ
Montant du contrat	349.512.600 FCFA
Adjudicataire	SADE
Signature 2.	12 janvier 2007
Délai contractuel	12 mois
Date contractuelle de fin des travaux	12 janvier 2008

1.1.12.4. **Situation financière**

A la date du 15 novembre 2007, l'avance de démarrage a été réglée à l'entreprise SADE pour un montant de 218.650.607 FCFA soit un taux de décaissement de 63%.

1.1.13. Supervision des travaux de la station de traitement d'eau potable de Keur Momar Sarr (phase II).
Financement IDA

SYNOPTIQUE DU CONTRAT	
Montant du contrat	201.341.735 FCFA
Adjudicataire	SOGREAH
Date de démarrage	22 novembre 2006
Durée des prestations	36 mois
Date de fin contractuelle	22 novembre 2008

1.1.13.1. Objet des prestations

Les prestations ont pour objet d'assister la SONES à la surveillance des travaux de réalisation de la deuxième phase de la station de traitement de Keur Momar Sarr (KMS) et des travaux de renouvellement de la conduite BONNA et de réhabilitation du réservoir du point Y.

1.1.13.2. Etat d'avancement

Au même titre que les travaux de la phase II de KMS exécutés par le groupement ONDEO-DEGREMONT, un marché par entente directe a été conclu avec SOGREAH pour la supervision de la phase II de KMS. Le marché est signé le 2 octobre 2006.

A la date du 22 novembre 2006, la SONES a transmis un ordre service de démarrage des prestations d'approbation du dossier d'exécution de l'entreprise à SOGREAH. Le bureau a validé l'ensemble des plans d'exécution déposés par l'entreprise et assure la supervision des travaux qui ont démarré sur le site.

1.1.13.3. Situation financière

A la date du 15 novembre 2007, l'avance de démarrage sur l'avenant a été décaissée pour un montant de 30.201.260 FCFA ; soit 15% du montant du marché.

1.1.14. Etude d'exécution et de supervision des travaux de renforcement des réseaux de distribution d'eau de Dakar.

SYNOPTIQUE DU PROJET	
Numéro du marché	M040915/CJ
Entreprise	BRLi
Montant	397.620.164 FCFA HT
Délai contractuel	Etudes 11 mois, Contrôle 15 mois
Date de notification de démarrage	18 juillet 2006
Date de fin contractuelle	30 octobre 2008

1.1.14.1. Etat d'avancement

Après la phase d'études et de passation des marchés, la mission de supervision des travaux est en cours.

1.1.14.2. Situation Financière

Le montant des décomptes réglés à l'entreprise au 15 novembre 2007 est de 289.145.607 FCFA soit un taux de décaissement de 73%.

1.1.15. Surveillance des travaux du volet distribution.

SYNOPTIQUE DU PROJET	
Entreprise	SETICO-GRESTEC-INGETEC
Montant	964.141.000 F CFA
Date de démarrage contractuelle	19 septembre 2003
Date de fin contractuelle	31 décembre 2004
Date de fin réelle (Grestec – Ingetec)	30 avril 2005
Date de fin probable (SETICO)	31 décembre 2007

1.1.15.1. Objet des prestations

Il s'agit du contrôle des travaux réalisés dans le cadre de la phase 1 du volet 'distribution'.

1.1.15.2. Etat d'avancement

Les prestations ont démarré en septembre 2003 et sont terminées pour la partie supervisée par les bureaux d'études GRESTEC et INGETEC. Elles se poursuivent pour SETICO jusqu'en décembre 2007.

1.1.15.3. Situation financière

Le marché a été intégralement décaissé à 100% pour les bureaux d'études GRESTEC et INGETEC. Il reste un montant de 2.062.700 FCFA à décaisser sur le contrat de SETICO.

1.1.16. Etude d'Avant Projet Détaillé pour la mobilisation de ressources en eau alternatives pour l'irrigation dans la région de Dakar.

1.1.16.1. Objet de l'étude

Il s'agit de faire une étude détaillée des possibilités et modalités de mobilisation de ressources en eau alternatives à celles du réseau d'eau potable aptes à satisfaire tout ou partie des besoins en eau d'irrigation de la région de Dakar. Cette étude concerne essentiellement la nappe des sables de Thiaroye et les eaux recyclées de l'usine de traitement des eaux usées de Cambéréne. Cette étude est d'autant plus stratégique que le PDMAS a manifesté sa disponibilité de financer l'ensemble des infrastructures que cette étude révélerait nécessaires afin d'assurer l'approvisionnement correct des maraîchers dans un contexte actuel de blocage de l'octroi de nouveaux quotas qui seraient prélevés sur le réseau d'eau potable destinée à la consommation des populations.

1.1.16.2. Etat d'avancement

La Demande de proposition a été adressée le 06 mars 2006 à cinq bureaux d'ingénieurs conseils ; le dépôt des offres a eu lieu le 26 avril 2006. L'adjudication provisoire a eu lieu le 18 octobre 2006. Cette adjudication a été soumise à l'IDA courant novembre 2006 pour avis de non objection après signatures de la commission des marchés. Finalement, la Banque Mondiale a renoncé à financer ce projet du fait d'une distorsion dans la procédure de sélection (ouverture des offres financières avant avis de non objection du bailleur sur le rapport d'analyse des offres techniques). Toutefois, lors de la dernière mission de supervision (du 25 janvier au 2 février 2007), la Banque Mondiale a demandé à la SONES de financer cette étude sur fonds propres pour éviter des retards supplémentaires dans la mise en œuvre de cette action très importante du PEPAM. Le conseil d'administration a approuvé le contrat avec le groupement MERLIN/SENAGROSOL Consult pour un montant de 170.000.000 FCFA et les études ont démarré en fin juillet 2007 pour une durée de 6 mois. Les prestations devraient se terminer en décembre 2007.

1.1.17. Etude de ciblage des pauvres dans le cadre des branchements sociaux.

1.1.17.1. Objet des prestations

L'étude a pour principal objectif d'identifier, sur la base d'enquêtes, les ménages les plus pauvres dans le périmètre affermé en vue d'un meilleur ciblage des bénéficiaires de branchements subventionnés.

1.1.17.2. Etat d'avancement

Le Projet de demande de proposition a été transmis à la Banque Mondiale le 28 juillet 2005 pour avis de non objection. Suite à des observations de la Banque Mondiale, la demande de proposition corrigée a été renvoyée le 27 février 2006. Le 15 octobre 2006, la Banque a de

nouveau fait des observations qui ont été prises en compte et le dossier de nouveau transmis à la Banque pour avis de non objection.

Après l'obtention de l'avis de non objection de la Banque Mondiale donné le 25 février 2007, la demande de propositions a été envoyée aux six (06) bureaux d'études de la liste restreinte. Le contrat a été adjugé au cabinet EDE pour un montant de 35.500.000 FCFA ; le contrat est en cours de signature.

1.1.18. Etude de configuration des centres ruraux et des centres semi-urbains en vue de l'incorporation dans le périmètre concédé de la SONES.

1.1.18.1. Objet des prestations

L'objectif de cette étude est de mettre en place un outil d'aide à la décision pour l'incorporation de nouveaux centres dans le périmètre concédé de la SONES en vue de renforcer la qualité du service de l'eau dans ces centres dans des conditions qui garantissent particulièrement la rentabilité et l'équilibre financier du sous secteur de l'hydraulique urbaine.

1.1.18.2. Etat d'avancement

Le Projet de demande de proposition transmis à la Banque Mondiale le 28 juillet 2005 pour avis de non objection. Suite aux observations de l'IDA, la demande de proposition corrigée a été envoyée à la Banque le 27 février 2006. A la suite de cela, l'avis de non objection de la Banque est parvenu à la SONES le 16 octobre 2006.

L'avis de consultation des bureaux d'études a été lancé le 25 octobre 2006 et le dépôt des offres a eu lieu le 13 décembre 2006. Après l'approbation du rapport d'analyse des offres techniques par la commission des marchés le 31 janvier 2007, la Banque Mondiale a donné son avis de non objection le 02 mars 2007, ce qui a permis l'ouverture des offres financières le 07 mars 2007.

La commission des marchés de la SONES en sa séance du 28 mars 2007 a procédé à l'adjudication du contrat en faveur du groupement ANTEA/SETICO pour un montant de 141.020.794 FCFA HTHD. Le contrat a été signé et les prestations sont en cours. Un paiement de 21.153.119 FCFA soit un taux de décaissement de 15%.

1.2. Le programme d'investissement de la SONES sur la période 2007-2011.

Les financements mobilisés par la SONES pour le développement de l'accès sur la période 2006-2011 s'élèvent à 38 milliards FCFA et couvrent les besoins sur cette période. Ces financements comprennent (i) 37,1 milliards FCFA regroupant les partenaires AFD/BEI/BOAD/CE, sous forme d'un financement unique qui sera décaissé au prorata de l'avancement du programme d'investissement, et (ii) 0,9 milliard FCFA de financement sur fonds propres SONES venant en contrepartie des deux financements précédents. Tous les accords de financement ont été signés.

Montage financier du sous-programme PEPAM SONES-AFD/BEI/BOAD/UE

Partenaire	Montant	Type	%
AFD	13 100	Prêt	35%
BEI	9 800	Prêt	26%
BOAD	8 500	Prêt	23%
Facilité Eau UE	5 700	Don	15%
Total	37 100		100%

2. ASSAINISSEMENT URBAIN

Le portefeuille des opérations en cours dans le sous-secteur de l'assainissement urbain des eaux usées en 2007 comprend 16 projets de développement de l'accès mis en oeuvre par l'ONAS. Le montant cumulé de ces financements est de 44.368.417.799 FCFA. Le montant décaissé est de 26.879.842.323 FCFA, soit un taux de décaissement de 61%

Un seul projet d'un montant de 483 millions FCFA (Assainissement de Cambérène) est entièrement financé sur les ressources internes du BCI 2007 qui est essentiellement consacré aux investissements sur les eaux pluviales.

Portefeuille des opérations de développement de l'accès en assainissement urbain

N°	Opérations	Bailleur(s)
1	Travaux de branchements sociaux	IDA
2	Réhabilitation de 03 stations de pompage	IDA
3	Construction de 02 Step en zones périurbaines	IDA
4	Restructuration réseaux des parcelles assainies de Dakar	BAD
5	Doublement station d'épuration Cambérène	BAD
6	Assainissement des eaux usées de Louga	BID
7	Assainissement des eaux usées de Kaolack	BID
8	PAQPUD (assainissement individuel et semi-collectif)	BCI
9	GPOBA (assainissement individuel et semi-collectif)	IDA
10	UN-HABITAT (assainissement individuel et semi-collectif)	IDA
11	Projet de lavage des mains	IDA
12	Assainissement du village de Cambérène	BCI
13	Supervision branchements sociaux	IDA
14	supervision doublement Cambérène et PA	BAD
15	Supervision deux STEP	IDA
16	Actualisation des plans de réseaux	IDA

2.1. Travaux de branchements sociaux

2.1.1. Objet des travaux

Les travaux ont pour objet la densification du réseau d'égout par la réalisation de 13.800 branchements individuels et de 127.500 ml d'extensions de réseaux à Dakar et dans les villes secondaires assainies.

Marché N°	004/FM du 17 Mai 2004
Adjudicataire du marché	HENAN CHINE
Montant du marché	4,560,277,926 F CFA
Avenant n°1	875.000.000 FCFA
Montant total du contrat	5.435.277.926 FCFA
Délai d'exécution	36 mois
Date de démarrage	31 janvier 2005
Date de fin contractuelle	31 décembre 2007
Date de fin probable	31 décembre 2007

2.1.2. Etat d'avancement

Le marché relatif à la phase 1 de 3.000 branchements sociaux a été attribué aux entreprises SVTP (916.125.900 F CFA HT) et GTHE (174.236.915 F CFA HT). Le marché relatif à la phase 2 de 10.800 branchements sociaux a été attribué à l'entreprise Henan Chine pour un montant de 4.560.277.926 F CFA HT.

Les travaux de la première phase portant sur la densification du réseau d'égout par la réalisation de 28.000 ml d'extension de réseau et 2500 branchements individuels à Dakar et Rufisque et 500 branchements dans les villes secondaires assainies (Saint-Louis, Louga et Kaolack) sont achevés. Les métrés ont été tous bouclés à 100%, les branchements à l'égout et l'extension de réseaux ont été achevés à 99%.

Les travaux de la deuxième phase portant densification du réseau d'égout par la réalisation de 162.500 ml d'extension de réseau et 10.800 branchements individuels à Dakar et dans les villes secondaires assainies.

- **85,4 %** d'achèvement pour le volet extension de réseaux ;
- **73,3 %** d'achèvement pour les branchements ; ce qui équivaut à **7913** branchements aussi bien à Dakar que dans les villes secondaires.

2.1.3. Situation Financière

Au 15 novembre 2007, le montant décaissé est de 4.300.020.513 FCFA ; soit un taux de décaissement de 79 %.

2.2. Travaux de réhabilitation de trois stations de pompage. **Financement IDA**

2.2.1. Objet des travaux

Les travaux ont pour objet la réhabilitation de trois stations de pompage dans les quartiers de Djily Mbaye, Rue 10 et Zone Industrielle de la ville de Dakar.

SYNOPTIQUE DU CONTRAT	
Marché N°	T/060/FM
Adjudicataire	CORSIN AQUATRA
Montant du marché	391.980.310 F CFA HT
Délai d'exécution	8 mois
Date de démarrage contractuelle	30 janvier 2005
Date de fin contractuelle	30 septembre 2005
Date de fin probable	30 septembre 2007

2.2.2. Etat d'avancement

Le contrat a été adjudgé à l'entreprise CORSIN AQUATRA pour un montant de 391.980.310 F CFA. L'ordre de démarrage des travaux a été notifié à l'entreprise depuis le 30 décembre 2004. Les travaux de réhabilitation des trois stations de pompage ont démarré en avril 2005 pour 8 mois. Les équipements électromécaniques pour les trois stations sont livrés sur le site de la STAP Rue 10. La réception n'est pas encore faite car les certificats de conformités des essais en usine des équipements qui sont des préalables à la réception ne sont pas encore disponibles. A cet effet, un rappel à l'ordre a été servi à l'entreprise. **La poursuite des travaux de branchements se heurte aux difficultés suivantes :**

- ✓ Pour Dakar, les travaux initialement prévus dans la zone des Parcelles Assainies où une forte demande avait été enregistrée, ont été suspendus à cause du retard enregistré dans le projet de renforcement des stations de pompage financé par la BAD ;
- ✓ Les délais de paiements des clients sont parfois très longs ;
- ✓ En ce qui concerne les villes régionales les extensions de réseaux identifiées présentent des profondeurs relativement importantes qui dépassent à plus de 200% les prévisions initiales du marché. Une formule de révision des prix a dû être appliquée pour permettre de continuer les travaux.
- ✓ Le réseau des parcelles assainies est actuellement saturé alors que les demandes de branchement sont actuellement très élevées.

Pour faire face à ces difficultés, les solutions suivantes ont été préconisées :

- ✓ La réalisation d'une station de pompage à coté des cités des enseignants pour couvrir les zones de Golf, Guédiawaye, Fith Mith et une partie de Sahm Notaire où une forte demande a été reçue. Cette station permettra également de collecter le trop plein du bassin de stockage des effluents de la station d'épuration de SHS en cours de construction.
- ✓ L'envoi de correspondances adressées aux différentes Mairies des régions concernées pour une prise en charge des frais de branchement des populations.
- ✓ L'IDA a accepté d'accompagner encore l'ONAS pour la réalisation d'une station de pompage à Guédiawaye ; ce qui permettra à environ 1 500 ménages de pouvoir bénéficier d'un branchement. Le contrat d'avenant a été signé avec l'entreprise, le site de la station a été identifié et les études d'exécution ont été bouclées. Les travaux vont incessamment commencer.
- ✓ La réhabilitation du réseau des parcelles assainies prévues avant la fin du 1er trimestre de 2008.
- ✓ La réalisations d'extensions supplémentaires de réseaux à Dakar et dans les villes régionales pour étendre le réseau aux zones de demande potentielle de branchements et ;
- ✓ La révision des prix conformément aux dispositions des articles 42,43 et 48 du marché relatifs aux modalités de paiement et aux articles 10.4 et 11.6 du CCAG, à partir du décompte 5. Un montant de 325 millions de FCFA devait être dégagé pour cette actualisation des prix.

2.2.3. Situation Financière

Le montant décaissé au 15 novembre 2007, est de 233.001.876 FCFA soit un taux de décaissement de 59.44% du montant du marché.

2.3. Travaux de construction de deux stations d'épuration périurbaines.

2.3.1. Objet des travaux

Ce projet vise la construction et mise en service de deux (02) stations d'épuration en zones périurbaines à Dakar plus précisément au niveau des Niayes de Pikine et de la cité SHS.

SYNOPTIQUE DU CONTRAT	
Adjudicataire	Fougerolles/Nantaise des eaux
Montant du marché	2.781.473.781 F CFA HT
Avenant	117.745.412 FCFA
Montant total	2.899.153.733 FCFA
Date de démarrage	25 décembre 2005
Délai d'exécution	10 mois
Date de fin contractuelle	25 octobre 2006
Date de fin probable	30 novembre 2007

2.3.2. Etat d'avancement

L'IDA a donné son avis de non objection depuis le 24 août 2005 pour la signature du contrat avec le Groupement Fougerolles/Nantaise des eaux. Le contrat a été approuvé le 31 octobre 2005 pour un démarrage contractuel le 25 décembre 2005.

Mais la construction des deux stations d'épuration péri-urbaines a commencé en janvier 2006. Pour la station des Niayes comme pour la station de SHS, les travaux ont beaucoup avancé :

La partie génie civil gros œuvre est achevée à 100% ; le génie civil second œuvre se situe à 100% et l'équipement aussi est posé à 100%. Les travaux restants concernaient le raccordement à l'eau, l'électricité et le téléphone et ils viennent d'être réalisés. Il reste aussi à finaliser le local pour le groupe de la station de pompage - HLM Guédiawaye. Les préparatifs pour la mise en service des stations sont en cours et leur démarrage est prévu en fin novembre 2007.

2.3.3. Situation Financière

Le montant des décomptes réglés au 15 novembre 2007 est de 2.461.581.648 FCFA HT ; ce qui porte le taux de décaissement à 85%.

2.4. Travaux de renforcement du réseau d'assainissement des Parcelles Assainies.

SYNOPTIQUE DU PROJET	
Marché N°	T/001/ONAS/DG/DET/2007
Adjudicataire du marché	4. SADE-CGTH
Montant du marché	2,267,890,325 FCFA HT
Délai d'exécution	10 mois
Date de notification	18 avril 2007
Date de fin probable	Mars 2008

2.4.1. Objet des travaux

Le projet porte sur la réhabilitation et la construction d'ouvrages d'assainissement des eaux usées dans la zone des Parcelles Assainies. Il est prévu à cet effet la construction de six (06) nouvelles stations de pompage et réhabilitation de trois (03) autres dans la Zone des Parcelles Assainies. Le marché a été passé en deux lots :

Lot 1 : 1 067 536 349 F CFA HT et le Lot 2 : 1 200 353 976 F CFA HT

La consistance des travaux du lot 1 se présente comme suit :

- Réhabilitation du Génie civil et des équipements de la station de pompage de l'unité 7
- Réaménagement complet des stations des unités 2, 9 et 15
- Installation d'un système de télésurveillance de toutes les stations au nombre de huit (08) avec centralisation de l'information à la station de Cambérène

- Pose de canalisations de refoulement PVC DN200 (1965ml) DN315 (1960) et DN400 (2255 ml)

La consistance des travaux du lot 2 se présente comme suit :

- Réaménagement complet des stations de pompage des unités 17 et 23
- Construction et équipement des stations de pompage des unités 13 et 22
- Pose de canalisations de refoulement PVC DN 110 (810 ml) DN 200 (691 ml) et DN 315 (1500 ml)
- Fourniture et pose de canalisations gravitaires PVC DN 315 (140 ml), DN 400 (1712 ml)
- Fourniture de canalisations gravitaires Béton DN 600 (1195 ml) ;
- Fourniture et pose de canalisations gravitaires PVC DN 250 (1645 ml) des unités 24 et 25

2.4.2. Etat d'avancement physique

Au 15 novembre 2007, l'entreprise SADE adjudicataire des lots de travaux a effectué les études d'exécution. Celles –ci ont consisté à réaliser les tâches suivantes :

- Les plans d'implantation des stations de pompage ;
- Les cotes altimétriques des voiries et des bâtiments ;
- Les relevés des profils ;
- Les profils sont en cours d'établissement ;
- Les notes de calcul du Génie civil.
- La reprise de certaines implantations des plans de masse et des coupes des stations de pompage,
- Les plans des locaux techniques et des sanitaires
- Les équipements de fermeture des trappes de visite.

Pour ce qui est des travaux :

- l'installation de chantiers est en cours.
- Canalisation déjà posées : 3500 ml de refoulement
- Les stations de pompage SP9, SP13 en cours d'exécution. Les coulages de leurs radiers sont déjà réalisés
- Programme IEC en cours

A l'issue des études et du diagnostic faits par l'entreprise, il est apparu que certains ouvrages, compte tenu de leur état jugé satisfaisant, connaîtront une masse de travaux moins importante que les prévisions initiales.

2.4.3. Situation financière

Le taux de décaissement enregistré à la date du 15 novembre 2007 est de 29,24% soit 663.275.000 FCFA.

2.5. Travaux d'extension de la station d'épuration de CAMBERENE.
Financement BAD

SYNOPTIQUE DU MARCHÉ	
Marché N°	T/001/ONAS/DG/DET/2007
Adjudicataire du marché	STEREAU
Montant du marché	5,698,018,141 FCFA HT
Délai d'exécution	20 mois
Date de notification	03 janvier 2007
Date de démarrage	16 mars 2007
Date de fin probable	Octobre 2008

2.5.1. Objet des travaux

Le projet consiste en la réalisation de travaux neufs pour l'augmentation de la capacité de la station d'épuration des eaux usées de Cambéréne de 9400 m³/j à 17000 m³/j. Et à cet effet il s'agira d'opérer les réalisations suivantes :

- ⇒ **Constructions particulières** (Bâtiments industriels et logements, construction d'un local énergie, réhabilitation du local TGBT et du poste HTA)
- ⇒ **Ouvrages d'entrés** (Regards de répartition des débits)
- ⇒ **Traitement biologique** (transformation du décanteur primaire en bassin d'anoxie pour filière eau existante ; pour nouvelle filière eau : un bassin d'aération, un clarificateur, un dégazeur)
- ⇒ **Traitement des boues** (canalisation de transfert et d'évacuation)
- ⇒ **Auto surveillance de la station** (Ouvrages et équipements de comptage, d'instrumentation et de prélèvements)
- ⇒ **Travaux périphériques** (Aires de circulation lourde et piétonnières, éclairage extérieur, réseau d'eau industrielle, réseau incendie)
- ⇒ **Divers** (réalisation de tous les nouveaux réseaux nécessaires, mise en place d'un système de télégestion, mise en place d'un poste de contrôle commande).

2.5.2. Etat d'avancement

Au 15 novembre 2007, le taux d'exécution physique est estimé à 30%. Les prestations suivantes ont été réalisées par l'entreprise.

- Mobilisation et installations de chantier terminées ;
- Logement du personnel d'exploitation en cours
- Ouvrages principaux précisément :
 - le bassin d'aération en cours :
 - passerelle 2 : les rampes sont coulés et décoffrés
 - passerelle 3 : les rampes sont ferrillées, le coffrage est en cours

- nettoyage du bassin commencé
- le clarificateur :
 - les secteurs 3 et 4 des radiers sont coulés
 - le ferrailage des voiles des secteurs 3 et 4 est commencé
 - les caniveaux périphériques ont coulés
 - préparation des coffrages dans les fosses à boues en cours

2.5.3. Situation financière

Le taux de décaissement enregistré à la date du 30 Octobre 2007 est de 33% soit 1.880.350.000 FCFA.

2.6. Projet d'infrastructures d'assainissement des eaux usées de Louga

Entreprise	Groupement CSL Sénégal&CMA	
Numéro du marché	C004/ONAS/DG/DET/2005	
Financement	1 418 652 300 FCFA HT	Part BID : 1 205 854 455 F CFA HT Part BCI : 212 797 845 F CFA HT
Délai d'exécution	16 mois d'exécution des ouvrages + 2 mois de mise en route des ouvrages	
Date de démarrage contractuel	07 décembre 2005	
Date de fin prévisionnelle	31 décembre 2007	
Objet des travaux	Travaux de réalisation d'ouvrages en assainissement eaux usées	

2.6.1. Consistance des travaux.

Les travaux consistent :

- à la réhabilitation de la station d'épuration et renforcement de sa capacité;
- à la réhabilitation de deux (02) stations de pompage par le remplacement de leurs équipements électromécaniques et l'amélioration de leur génie civil;
- au développement des antennes secondaires et tertiaires par la mise en place de 10,30 km de conduites en PVC DN 200
- à la mise en place de 200 boîtes de branchements domiciliaires.

2.6.2. Etat d'avancement.

Les travaux actuels sur le réseau portent sur :

- Fouille et pose des tuyaux : 100 %
- Construction de regards : 100 %
- Branchements domiciliaires : 100 %

Concernant la station d'épuration:

- ✓ Génie civil :
 - Bâtiment d'exploitation : 100%
 - Bâtiment des machines : 100%
 - Dessableur : 100%
 - Dégrilleur : 100%
 - Bassin biologique : 100%
- ✓ Equipement : 0%

Concernant la réhabilitation des stations de pompage SP1 et SP2, les équipements électromécaniques ne sont pas encore livrés.

Taux global de décaissement: 70,38% soit un montant total décaissé de 998 496 754 F CFA .

2.7. Projet d'infrastructures d'assainissement des eaux usées de KAOLACK

Entreprise	CORSIN AQUATRA SENEGAL	
Numéro du marché	T005/ONAS/DG/DET/2005	
Financement	1 581 245	Part BID : 1 344 058 663 F CFA HT
	486 FCFA HT	Part BCI : 237 186 823 F CFA HT
Délai d'exécution	16 mois d'exécution des ouvrages + 2 mois de mise en route des ouvrages	
Date de démarrage contractuel	07.12.2005	
Date de fin prévisionnelle	31 décembre 2007	
Objet des travaux	Travaux de réalisation d'ouvrages en assainissement eaux usées	

2.7.1. Consistance des travaux.

Les travaux consistent :

- à la réhabilitation de la station d'épuration et renforcement de sa capacité;
- à la construction des deux (02) stations de pompage à Ndong et Bongré;
- au développement des antennes secondaires et tertiaires par la mise en place de 12,905 km de conduite en PVC DN 200;
- au renouvellement de 3,5 km de réseau primaire par le remplacement des conduites existantes en amiante-ciment par les conduites en PVC;
- à la mise en place de 200 boîtes de branchements domiciliaires.

2.7.2. Etat d'avancement physique:

- Réseau :
 - Fouille et pose de tuyaux : 7280 ml soit 60,22 %
 - Regards construits : 50 regards soit 12,16 %
 - Branchements domiciliaires : 0 %
- Génie civil :
 - Bâtiment d'exploitation : 80%
 - Bâtiment des machines : 60%
 - Dessableur : 90%

- Dégrilleur : 100%
- Bassin biologique : 58%
- Equipement : 0%

- Les 02 Stations de pompage :

Les travaux des deux stations de pompage de Ndong et Bongré n'ont pas encore démarré.

Taux de décaissement: 27,75 %

2.8. Réalisation de 60.000 ouvrages d'assainissement individuel, 160 systèmes semi-collectifs, 70 blocs sanitaires scolaires et 10 blocs sanitaires

Cette composante qui prévoyait à titre de test la réalisation de 60.000 ouvrages individuels et 160 systèmes semi-collectifs dans les quartiers péri-urbaines de Dakar a été réalisée de manière très satisfaisante avec notamment un taux de réalisation des ouvrages individuels de 105% et une demande résiduelle non satisfaite de 85.000 ouvrages grâce à l'importante campagne d'IEC. Ce programme a coûté un montant de 19,55 milliards de FCFA (dont une participation des bénéficiaires de 2,35 milliards de FCFA). Un financement complémentaire du GPOBA de 4 milliards de FCFA va permettre de satisfaire une demande supplémentaire de 19.000 ouvrages.

2.8.1. Objet de la composante

Cette composante comprend :

- ⇒ Un programme de développement de l'assainissement autonome par la réalisation de 60.000 ouvrages d'assainissement individuel, 160 systèmes semi-collectifs , 70 blocs sanitaires scolaires et 10 blocs sanitaires sur financement de l'IDA avec une participation financière des populations bénéficiaires ;
- ⇒ L'installation de points de collecte et de traitement des matières de vidange des fosses septiques et l'aménagement des stations décentralisées dans des zones ciblées de la capitale.
- ⇒ L'installation de trois points d'injection sur le réseau d'assainissement de Dakar
- ⇒ L'installation de points de collecte et de traitement des matières de vidange des fosses septiques dans les centres régionaux de Kaolack, St Louis et Louga.

Pour la mise en œuvre de cette composante, l'ONAS a signé avec l'AGETIP un contrat de maîtrise d'ouvrage déléguée.

SYNOPTIQUE DU CONTRAT	
Adjudicataire du marché	AGETIP
Montant de la convention y compris avenants 1 et 2 (Part IDA)	17.198.450.655 FCFA
Date d'approbation du marché	mai 2001
Date de notification	2001
Délai d'exécution	6 ans
Date de démarrage contractuel	2001
Date de fin contractuelle	Décembre 2007
Date de fin probable	Décembre 2007

2.8.2. Etat d'avancement

En ce qui concerne les ouvrages individuels, les travaux sont entièrement terminés depuis décembre 2005 63,548 ouvrages individuels ont été réalisés soit un niveau d'exécution de 105% par rapport à l'objectif initial de 60.000 ouvrages. La seule difficulté notée sur l'exécution de cette sous-composante est le retard de paiement des reliquats de contrepartie financière des populations pour lequel des actions de sensibilisation sont en cours par les OCB et ONG.

Une étude d'impact du programme devrait démarrer dans les prochains mois. Ce dossier a connu des délais importants dans la procédure de passation de marché.

Actuellement 84.961 demandes supplémentaires d'ouvrage individuel ont été enregistrées mais ne peuvent être satisfaites fautes de financement. Compte tenu des résultats satisfaisants enregistrés dans ce volet, la mission de l'IDA du mois de septembre 2006 avait autorisé un montant complémentaire, sur base de réallocation de crédit, pour la réalisation de 4000 ouvrages supplémentaires dans 10 zones à savoir les communes de : Sangalkam, Malika, Keur massar, Sahm Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Yeumbeul Nord, Yeumbeul Sud, Wakhinat Nimzatt, Diamagueune Sicap Mbaou. Les travaux ont démarré et ont permis aujourd'hui la réalisation de 3184 ouvrages individuels soit 79,6% du volume d'ouvrages supplémentaires à mettre en place.

Pour ce qui est des ouvrages semi collectifs, les études pour un total de 162 équivalents systèmes (e/q) sont terminées sur 11 zones. Les travaux sont engagés sur 101 e/s. Les marchés pour l'exécution de 61 autres e/s ont été attribués. Deux zones sont déjà terminées et mises en service et pour 9 autres zones , le taux de réalisation de 55% au 15 novembre 2007. C'est ainsi qu'un linéaire total de 208 Km, 1.554 branchements domiciliaires, une (01) station de pompage (STAP de Ngor) ont été réalisés et quatre (07) autres stations

sont en cours de réalisation (Yoff, Cité Biagui, Hann Bel Air, Ouakam, Rufisque, Mbao et Bargny). De même une station de traitement a été réalisée à 100% à la Cité Ousmane Fall et une autre est en cours de réalisation à Mbao et est déjà exécutée à hauteur de 50%. Notons par ailleurs que l'ONAS a reçu un financement complémentaire de 500 000 US \$ de UN habitat pour un projet d'assainissement intégré de Ngor qui permettra de prendre en charge le versant maritime de Ngor non desservi par le projet PAQPUD. Le projet est en cours d'exécution.

Les difficultés rencontrées concernent essentiellement: (i) le manque d'espace pour l'implantation adéquate de certaines stations de pompage et (ii), l'étroitesse des rues qui rend difficile la pose des tuyaux.

Pour ce qui est de la gestion des installations, il a été convenu que l'ONAS assurera la gestion et la maintenance des systèmes pour une durée d'un an avant la reprise de la maintenance des ouvrages par le secteur privé. Les besoins en matériels de maintenance ont été identifiés et seront acquis dans le cadre du projet UN HABITAT.

L'ensemble des blocs sanitaires scolaires et édicules publics (76 blocs scolaires au profit de 60.000 élèves et 1000 enseignants dans 22 communes de Dakar et 14 édicules publics) ont été construits et mis en service depuis près d'un an. Toutefois le système de gestion mis en place n'est pas encore satisfaisant particulièrement au niveau des écoles où le niveau d'implication des responsables est très variable, malgré la mise en place des comités de gestion et la tenue de plusieurs ateliers, le suivi des OCB et l'équipe technique nationale (ETN) composée de la CCMS et de l'équipe ONAS/AGETIP.

2.8.3. Situation financière

A la date du 15 novembre 2007 un montant de 15.142.897.642 FCFA a été décaissé sur les fonds IDA ; soit un taux de 88,51%.

2.9. Partenariat mondial pour l'aide basée sur les résultats (GPOBA).

Sur la base des mécanismes et des résultats développés dans le PAQPUD, le GPOBA a montré un intérêt à financer un programme complémentaire visant la réalisation d'environ 19000 ouvrages d'assainissement individuel supplémentaires et de réseaux semi-collectif pour un montant d'environ 7.8 millions de dollars US. La proposition technique a été finalisée de même que l'étude environnementale et sociale (version définitive déposée en janvier 2007). La convention de financement a été signée.

2.10. PEPAM/ Sous-programme UN-HABITAT

Ce financement d'environ **1, 2 milliards de F CFA** a fait l'objet d'un atelier de lancement le 6 avril 2006 et vise notamment la réalisation d'ouvrages d'assainissement autonomes dans les communes d'arrondissement de Ngor, Ouakam et Yoff.

Il est également prévu un important volet IEC pour développer chez les bénéficiaires des changements de comportement en matière d'hygiène et d'assainissement.

En effet, le Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains s'engage aux côtés du Gouvernement du Sénégal à travers le PEPAM à œuvrer vers l'atteinte des OMD pour le volet eau et assainissement.

Un Fonds Fiduciaire pour l'eau et l'assainissement a été mobilisé à cet effet pour financer la seconde phase du programme EVA qui va s'articuler autour de huit (08) thématiques prioritaires sur recommandations de la Réunion du Groupe d'Experts (RGE) en considération les enseignements issus de l'évaluation de la phase I du programme.

Le partenariat entre l'Etat du Sénégal (représenté par la DAHU) et UN-Habitat a pris la forme d'un (MdE) Mémoire d'Entente signé pour la partie sénégalaise le 11 septembre 2006.

Un Comité de Pilotage sera mis en place, à travers un arrêté ministériel, qui sera l'instance de supervision et d'orientation du programme ; le Coordinateur du PEPAM devant assurer la coordination de la mise en œuvre en tant City Manager du Programme EVA II.

Une réunion de coordination et de programmation a été organisée le 27 octobre 2006 pour lancer la phase opérationnelle du programme en présence de tous les partenaires. A l'issue de cette rencontre, le cadre de planification suivant a été élaboré de manière concertée :

2.11. Partenariat public-privé pour le lavage des mains au savon.
Financement JSDF- TF 54215

Le montant du financement est de 726.156 USD soit l'équivalent de 349.983.182 FCFA. Le projet consiste à développer un partenariat public privé pour améliorer la pratique du lavage des mains par le savon afin de contribuer d'une manière décisive à la diminution des maladies diarrhéiques.

Après un démarrage difficile dû à des retards importants dans les procédures de passation des marchés, le projet a été officiellement lancé. Les activités de proximité sur le terrain et de mass-média ont démarré avec beaucoup de succès. Tous les contrats de prestations ont été passés et sont en cours d'exécution.

L'extension de l'initiative au niveau du pays devra être envisagée dans le PEPAM. Par ailleurs, une meilleure articulation entre les OCB chargées des activités IEC dans le PAQPUD et le PPPLMS est nécessaire pour amplifier l'impact des messages d'éducation à l'hygiène.

Le montant décaissé au 15 novembre 2007 est de 204.573.088 FCFA soit un taux d'exécution de 58%.

2.12. Assainissement du village de Cambérène

Entreprise	DYNAMIC MATERIAUX ET TRAVAUX/SENEGAL SARL
Numéro du marché	
Financement	Part BCI : 483 802 928 F CFA HT
Objet des travaux	Mise en place d'un réseau d'assainissement petit diamètre

2.12.1. Consistance des travaux.

La consistance des travaux est :

- La construction de la première tranche du réseau primaire d'eaux usées en diamètre 315 mm et longueur 1471 m,
- La construction d'une station de pompage 252 m³/h;

- La construction d'une conduite de refoulement d'une longueur de 2100 m et diamètre 315 millimètre
- La construction d'une conduite gravitaire vers l'usine de Cambéréne de 1091 ml et diamètre 800 mm.

2.12.2. Etat d'avancement.

L'hostilité des populations par rapport à l'existence de l'émissaire en mer a considérablement affecté la conduite de l'étude qui a été suspendue presque pour une année. Par ailleurs les premiers rapports n'ont pas été concluants et l'étude a été intégralement reprise. Actuellement les études sont terminées. L'appel d'offres pour les travaux est lancé depuis le 23 juin 2005. Le marché des travaux est attribué et les travaux ont démarré.

Taux de décaissement: 20%

2.13. Supervision des travaux de branchements sociaux à l'égout

2.13.1. Objet de l'étude

Il s'agit de la supervision des travaux de branchements sociaux.

SYNOPTIQUE DU CONTRAT	
Marché N°	060/FM du 30 Novembre
Adjudicataire du marché	GRESTEC
Montant du marché	255 350 000 F CFA
Avenant	46.650.000 FCFA
Montant total du contrat	302.000.000 FCFA
Délai d'exécution	36 mois
Date de notification	07 décembre 2004
Date de démarrage contractuelle	27 Décembre 2004
Date de fin contractuelle	27 Décembre 2007
Date de fin probable	Décembre 2007

2.13.2. Etat d'avancement

Phase 1 : Le contrat pour la supervision des travaux de la phase 1 d'un montant de 52.600.000 FCFA a été attribué à INGETEC. L'ordre de démarrage des prestations a été notifié au consultant en début du mois de juillet 2004. Toutefois il a été relevé que le bureau d'études depuis quelques mois ne fournit plus de rapports d'avancement. A ce titre une lettre de rappel à l'ordre au Bureau de contrôle afin de produire mensuellement des rapports sur les branchements de GTHE.

Phase 2 : Le contrat pour la supervision des travaux de la phase 2 d'un montant de 255.000.000 FCFA a été attribué à GRESTEC. L'ordre de service de démarrage des prestations a été notifié au consultant en novembre 2004. Un avenant pour l'étude et la

supervision des travaux de la station de pompage de Guédiawaye a été autorisé par l'IDA le 24 mai 2007 pour un montant de 46.650.000 FCFA.

2.13.3. Situation Financière

Le montant décaissé au profit du cabinet INGETEC est de 40.050.933 FCFA, soit un taux de décaissement de 71%. Le montant décaissé au profit du cabinet GRESTEC est de 169.314.392 F CFA du marché de base soit un taux de décaissement de 66,30% et de 24.410.000 F CFA sur l'avenant 1 au marché soit 52,32%.

2.14. Etudes et supervision des travaux de restructuration du système de pompage des Parcelles Assainies et supervision travaux d'extension de la station de Cambéréne.

SYNOPTIQUE DU CONTRAT	
Bureau	SGI – INGENIERIE -SA
Numéro du marché	C/002/ONAS/DG/DET/2005
Financement	BAD : 154 445 152 F CFA HT 790 950 CHF (Franc Suisse)
Date de notification du	02 février 2005
Délai d'exécution	30 mois
Date de démarrage	03 mars 2005
Date de fin contractuelle	Septembre 2008

2.14.1. Objet de l'étude

Sur la base des orientations de l'étude de faisabilité figurant dans le Plan Directeur d'Assainissement de Dakar réalisé en 1994, il s'agit de réaliser des travaux de restructuration du réseau des Parcelles assainies et d'extension de la station d'épuration de Cambéréne.

2.14.2. Etat d'avancement

Le DAO a été finalisé et l'appel d'offres a été lancé au courant du même mois. Suite à la relance de l'appel d'offres sur demande du bailleur de fonds qui avait émis des réserves sur le DAO initial, le marché a été adjugé au cabinet SGI-INGENIERIE SA pour un montant de 470.825.153 FCFA. Les prestations ont effectivement démarré pour un délai d'exécution de 30 mois. Le cabinet a terminé toute la phase études (remise et validation de l'APS et de l'APD) et les marchés ont été passés. La suite de la mission consistant à la supervision des travaux est actuellement en cours.

2.14.3. Situation Financière

A la date du 15 novembre 2007, le cumul des décaissements est de 248.825.543,02 FCFA, soit un taux de 52,5% du montant du contrat.

2.15. Supervision des travaux des deux stations d'épuration périurbaines

2.15.1. Objet de l'étude

Il s'agit de la supervision des travaux de réalisation des stations d'épuration périurbaines au niveau des Niayes et de la cité SHS.

L'étude est divisée en 4 phases :

- 1) Assistance à l'ONAS pour la passation des marchés
- 2) Contrôle et supervision des travaux
- 3) Superviser la mise en route des ouvrages et élaboration du rapport final
- 4) Réception définitive des ouvrages

SYNOPTIQUE DU CONTRAT	
Adjudicataire du marché	IBG SA
Montant du marché	126.990.000 FCFA
Avenant	16.595.000 FCFA
Montant total du contrat	143.585.000 FCFA
Délai d'exécution	14 mois
Date de démarrage contractuelle	06 décembre 2004
Date de fin contractuelle	06 février 2006
Date de fin probable	décembre 2007

2.15.2. Etat d'avancement

Les prestations de contrôle sont en cours.

2.15.3. Situation Financière

Le montant décaissé est de 121.124.793 FCFA soit un taux de 95,36%.

2.16. Actualisation des plans des réseaux

Financement IDA

2.16.1. Objet de l'étude

Le projet a pour objet la mise à jour des plans des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales à Dakar et dans les autres villes assainies. Il comprend :

- **Mission 1** : l'installation d'un système d'information géographique (SIG) ;
- **Mission 2** : l'actualisation des plans des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales ;

- **Mission 3 : la digitalisation des plans mis à jour.**

SYNOPTIQUE DES CONTRATS	
Adjudicataire marché	Groupement
Montant du marché + avenant	771.024.920 F CFA
Date de notification	12 décembre 2003
Délai d'exécution	32 mois
Date de démarrage	12 janvier 2004
Date de fin contractuelle	juin 2006
Date de fin probable	Décembre 2007

2.16.2. Etat d'avancement

Le contrat a été attribué à SGI pour un montant de 771.024.920 FCFA (y compris l'avenant). La mission I du consultant est terminée avec la mise en place du SIG et la fourniture du rapport de la mission I. La mission II correspond au suivi de l'installation du matériel Informatique. Le consultant exécute actuellement la mission III.

Le contrat pour le matériel complémentaire été signé avec la société ATI par un avenant mis en vigueur depuis le 28 juillet 2005. Les prestations du consultant pour la mise à jour des plans des réseaux d'assainissement des villes assainies ont démarré en février 2004. A la date du 15 novembre 2007, on peut relever que :

- **29.508 regards EU ont été levés soit 811.3 km ;**
- **25.000 regards environs ont été introduits dans le SIG soit 689 km ;**
- **80,9 km de réseau EP levés.**

Par contre il a été relevé un retard important dans la livraison du matériel informatique par le fournisseur ATI au point que le contrat a été résilié. L'IDA a suggéré à l'ONAS de faire une demande de prix au niveau de fournisseurs ; ce qui est en cours.

2.16.3. Situation Financière

Le montant décaissé au 15 novembre 2007, est de 741.934.632 FCFA, soit un taux de décaissement de 96 % par rapport au marché global.

CHAPITRE IV - CADRE UNIFIE D'INTERVENTIONS

1. RÉFORMES

1.1. Loi sur le service public de l'eau potable et de l'assainissement

L'objectif d'adoption à fin 2007 d'une loi sur le service public de l'eau potable et de l'assainissement (SPEPA) n'est pas encore atteint. Un avant-projet de texte finalisé est disponible et a été transmis au Secrétariat Général du Gouvernement depuis le mois d'août 2007. La loi vise à organiser le service de l'eau potable et de l'assainissement en milieu urbain et rural.

En milieu urbain, elle prolonge, élargit et approfondit l'organisation de ce service initiée par la loi n°95-10 du 7 avril 1995 organisant le service public de l'hydraulique urbaine et autorisant la création de la Société Nationale des Eaux du Sénégal.

En milieu rural, elle permet d'institutionnaliser les principes de délégation de gestion et de contractualisation testés avec succès entre 1996 et 2004 sur une partie du pays dans le cadre du Projet de Réforme de la Gestion des Forages Motorisés (REGEFOR).

Cette situation n'a pas empêché que les principes clés de la loi soient mis en application, notamment pour ce qui concerne l'hydraulique rurale, la délégation de gestion à des associations d'usagers de forages et la vente de l'eau au volume. Ces principes sont en vigueur sur tous les nouveaux projets. Le WSP a mis à la disposition de la DEM des ressources de consultants (i) pour préparer un outil de certification de la gestion ciblant les ASUFOR et (ii) pour identifier un projet pilote de délégation de gestion à un opérateur privé.

1.2. Evolution organisationnelle de l'hydraulique et de l'assainissement

1.2.1. Hydraulique rurale

La réflexion sur l'évolution organisationnelle des services de l'hydraulique a progressé, mais n'a pas encore débouché sur des options concrètes. Les résultats provisoires de l'étude organisationnelle lancée fin 2005 sont disponibles depuis avril 2007. Ils s'articulent autour de trois principes: déconcentration, rationalisation, et opérationnalité. La déconcentration des missions commencerait par un renforcement fonctionnel des services techniques régionaux, puis évoluerait vers leur transformation en directions régionales. La rationalisation impliquerait la redistribution des missions entre une direction uniquement chargée des travaux (actuelle DHR) et une direction uniquement chargée de la régulation (actuelle DEM), la DGPRE conserverait ses missions actuelles. Enfin, le renforcement de l'opérationnalité du secteur pourrait

passer par l'évolution vers un statut d'agence, soit de l'ensemble DHR-DEM, soit de la DEM seulement. Les agents du ministère ont été individuellement consultés et trois ateliers d'étape interne ont été tenus au cours de l'année 2006. Un consensus s'est dégagé autour du principe de déconcentration mais les options sur la rationalisation et l'opérationnalité sont encore en discussions. Un comité de réflexion sur l'organisation du Ministère a été récemment mis en place.

Le risque à court terme du maintien du statu quo est que la DEM ne soit pas structurée à temps pour prendre en charge ses nouvelles missions de régulation et de gestion du patrimoine. Ces missions sont au cœur de la réforme du secteur de l'hydraulique rurale et représentent une condition de sa mise en œuvre opérationnelle, sans lesquelles la délégation de gestion ne pourra pas être implémentée.

1.2.2. Assainissement rural

L'étude organisationnelle de l'assainissement rural lancée fin 2005 est terminée. Trois formes organisationnelles ont été retenues : maîtrise d'ouvrage déléguée à des agences de type AGETIP, maîtrise d'ouvrage par la DA avec recours à des bureaux d'études et à des ONG (formule BAFD) ou régie. L'aide basée sur les résultats est une option récemment développée qui devrait être mise en œuvre par l'ONAS sur Dakar à partir de 2008 (financement GPOBA). Son application au milieu rural est à l'étude. Il s'agit maintenant de rendre ces options concrètement opératoires au sein des procédures du CDSMT qui vient d'être adopté.

1.3. Transfert de la maintenance des forages ruraux au secteur privé

L'objectif de transfert de la maintenance des forages ruraux motorisés reste une option majeure du Gouvernement. Le principe du transfert était inscrit dans la LPS mais avant de passer à la phase opérationnelle, il fallait (i) élaborer un modèle économique viable garantissant le succès et la durabilité du transfert, basé sur un zonage géographique et des données d'exploitation réelles, et (ii) organiser une concertation élargie avec les acteurs (secteur privé, ASUFOR, collectivités locales) pour réunir un consensus sur ce processus. Ces tâches ont nécessité un délai important. La DEM, pilote de cette activité, a organisé six journées techniques, et un atelier de validation les 8-9 juin 2007. Un plan d'action a été adopté qui vise le transfert de la zone centre avant décembre 2008, de la zone nord avant mars 2009, et de la zone sud avant mars 2009, fin de la première phase du PEPAM. A cette fin, la DEM a déjà mobilisé auprès du WSP des ressources pour disposer d'un appui technique par des consultants nationaux et internationaux pour l'accompagner dans le déroulement de la procédure de sélection du premier opérateur. Pour faciliter ce transfert, le Gouvernement a décidé de financer sur fonds propres un important programme de remise à niveau des équipements et de renouvellement des forages sur la Loi de Finances Rectificative de 2007 pour un montant 5.550.350.000 FCFA.

1.4. Gestion des forages ruraux motorisés

Les activités d'appui conseil aux associations d'utilisateurs de forage et de suivi de la gestion ne sont pas pérennisées au niveau de la DEM. Ces activités, qui constituent les missions clés de la DEM dans le cadre de la réforme, ne disposent pas d'allocations budgétaires ciblées et restent de fait assurées par les projets. Dans ce contexte, la DEM a poursuivi, avec les moyens dont elle dispose, des activités ponctuelles d'appui et de conseil aux ASUFOR dans la zone REGEFOR. Enfin, elle envisage avec l'appui technique du WSP, une étude de mise en place d'un service de certification de gestion ayant pour finalité de permettre aux ASUFOR de disposer d'évaluation indépendante des résultats annuels d'exploitation.

Si elle perdure, cette situation va créer un décalage grandissant entre la création ou la réhabilitation de points d'accès à l'eau, et la capacité des usagers à assurer un service durable à partir de ces infrastructures.

La durabilité du service d'eau potable fait partie intégrante de la notion d'accès, et pour l'assurer il faut notamment (i) généraliser les ASUFOR sur tout le parc de forages motorisés, soit environ 400 ASUFOR encore à créer, (ii) s'assurer de l'homogénéité de leur statut (en particulier la reconnaissance juridique) et (iii) l'existence d'un environnement de suivi et de régulation efficient.

1.5. Code de l'assainissement

L'étude du code de l'assainissement a été lancée début 2007. Un atelier national de validation du code a eu lieu le 6 novembre 2007. Le texte devrait être finalisé d'ici la fin de l'année 2007, conformément au plan d'action et voté par le Parlement en 2008. Cette étude est financée par le WSP. Le code de l'assainissement fournira l'outil réglementaire spécifique nécessaire au pilotage sectoriel et permettra l'introduction du principe pollueur – payeur dans le dispositif législatif afin de permettre une gestion satisfaisante des ouvrages prévus dans le cadre du projet de dépollution de la baie de Hann dont le financement est en cours de finalisation avec l'AFD et la BEI pour un montant d'environ 30 milliards FCFA.

1.6. Actualisation des contrats du secteur urbain

Les activités du plan d'action ont été menées à bien pour l'hydraulique urbaine. Les négociations ont été engagées en septembre 2005 entre l'Etat, la SONES et la SDE en vue de la prolongation par avenant du contrat d'affermage de la SDE. Les avenants au contrat d'affermage de la SDE et au contrat de concession de la SONES ont été signés respectivement en mars 2006 et en juin 2006.

Pour l'assainissement urbain, les activités du plan d'action sont en cours de finalisation. Le contrat de performances Etat-ONAS est en cours de finalisation au niveau du comité de pilotage désigné à cet effet. Il est prévu une concertation avec les partenaires en janvier 2008 avant de soumettre au Gouvernement la version finale du contrat.

L'étude tarifaire de l'ONAS n'a pas encore été lancée. Les conditions préalables à cette étude sont en cours au niveau de l'ONAS notamment l'inventaire des immobilisations, la mise en place effective d'une comptabilité analytique et la finalisation de l'actualisation du plan des réseaux. L'étude devrait être lancée en 2008 pour une mise en œuvre de ses recommandations en 2009.

1.7. Etudes hydraulique urbaine

Les études prévues au plan d'action sont en cours. Il s'agit des études « *Plan de transfert des forages de Thiaroye* », « *Configuration des centres du périmètre affermé de la SDE et des centres semi-urbains* » et « *Ciblage des pauvres dans le cadre des branchements sociaux* ». L'étude du Plan de transfert des forages de Thiaroye est en cours de finalisation à la SONES qui la finance sur fonds propres. L'étude sur la configuration des centres est également en cours. Le contrat de l'étude sur le ciblage des pauvres est en cours à la SONES.

1.8. Etudes et projets pilotes hydraulique rurale

Le projet PARPEBA avec la Coopération belge mène deux importantes études et réalisation de système pilote, d'une importance essentielle pour la qualité de l'eau potable au Sénégal, en lien avec son prix et sa distribution : il s'agit des traitements appropriés relatifs au fluor et aux chlorures de sodium

Le premier système, développé en collaboration avec l'ESP, vise à traiter le problème du fluor au niveau ménager. Cette étude qui bénéficie d'une enveloppe de presque 50 millions de francs CFA est rentrée actuellement dans sa phase pilote, ou 30 unités de défluoruration seront testées dans des ménages au niveau de l'ASUFOR de Ndiago.

Le deuxième système consiste en une unité pilote d'osmose inverse. Cette étude d'une enveloppe d'à peu près 40 millions de francs CFA vise à traiter au niveau communautaire aussi bien le fluor que les chlorures de sodium. L'unité pilote sera installée au courant du mois de décembre au niveau du forage de Thiakhar, département de Bambey. La distribution de cette eau parfaitement potable sera confiée à un GIE féminin sous la supervision de l'ASUFOR de Thiakhar.

2. INTRUMENTS

2.1. Cadre de dépenses sectoriel à moyen terme

2.1.1. Hydraulique

Il n'existe pas encore de cadre de dépenses sectoriel à moyen terme pour l'hydraulique rurale. Sous l'impulsion du Ministère des finances, le processus d'élaboration d'un CDSMT a été lancé en 2006 par le Ministère qui était alors en charge de l'agriculture et de l'hydraulique. Des ressources de consultant ont été mobilisées sur financement IDA/PLT pour accompagner le

développement de la composante hydraulique rurale. Cette activité est encore en cours et devrait déboucher sur un CDSMT appuyé par un budget programme par objectif (BPO) pour l'année budgétaire 2009. La mise en place d'un BPO nécessitera une revue détaillée et une rationalisation des lignes budgétaires, afin de concrétiser la transition d'une logique de planification par projets à une planification par objectifs, s'appuyant sur les PLHA et les plateformes régionales de suivi-évaluation.

2.1.2. Assainissement

Un cadre de dépenses sectoriel à moyen terme 2008-2010 est disponible pour l'assainissement. Il a été développé en 2006 avec l'appui de la coopération néerlandaise et a fait l'objet d'un atelier de validation le 11 juin 2007. Il s'organise autour de quatre objectifs sectoriels: (i) assurer une bonne gestion des eaux usées, (ii) assurer une bonne gestion des eaux pluviales et (iii) Promouvoir des réflexes de prévention et des comportements d'hygiène individuelle et collective favorables à l'amélioration du cadre et de la qualité de vie, et (iv) améliorer le cadre de gestion et de coordination au niveau du cabinet du ministère.

L'intégration du PEPAM dans le CDSMT est assurée. En effet, la composante "assainissement rural" du PEPAM se retrouve dans le CDSMT comme programme visant la réalisation de l'objectif sectoriel N°1 en milieu rural.

Toutefois, le passage du sous-secteur de l'assainissement au Ministère des Infrastructures en juillet 2007 a retardé la mise en œuvre effective du CDSMT dès 2008 pour permettre au sous-secteur de bénéficier de l'appui budgétaire néerlandais.

2.2. Plans locaux d'hydraulique et d'assainissement

A la fin de l'année 2007 on disposera de 77 PLHA soit un taux de couverture de 23% par rapport aux 321 communautés rurales existantes. Le financement de 96 PLHA supplémentaires est mobilisé pour l'année 2008 ; ce qui amènera le taux à 53%.

En vue de faciliter la programmation des investissements au niveau régional à partir des résultats des PLHA et renforcer ainsi la décentralisation et la déconcentration, des ateliers seront organisés en 2008 avec la collaboration des Divisions Régionales. Les résultats de ces ateliers devraient servir de base pour la préparation du budget dès 2009.

2.3. Manuels des projets

Les manuels de projets pour l'eau potable et l'assainissement en milieu rural sont disponibles. Ils sont téléchargeables en version provisoire sur le portail internet du PEPAM. Ces manuels ont pour but de fournir une base commune de spécifications pour la mise en œuvre des projets. Leur particularité est de classer les spécifications en trois catégories: "obligatoire", "recommandée"

ou "suggérée". Leur contenu a fait l'objet d'une restitution et d'une validation à l'atelier de Saly de juillet 2006. Les versions définitives sont disponibles.

Un manuel d'animation a été élaboré à l'initiative de la DEM en 2005. Il a pour but de faciliter l'harmonisation des interventions en fournissant les éléments détaillés des procédures de mise en place d'ASUFOR et le suivi de gestion, basées sur l'expérience des projets REGEFOR, PEPTAC I, PRS et PARPEBA. Son contenu est repris dans le manuel des projets.

Il est nécessaire d'assurer la promotion et la vulgarisation de ces outils. La simple mise à disposition des manuels ne suffira pas à en assurer l'utilisation effective par les acteurs ciblés. Une démarche de promotion et de vulgarisation, activement menées sur le terrain, est nécessaire pour que les enjeux et le contenu de ces manuels soient complètement appropriés par ces acteurs.

2.4. Système de suivi et d'information sectoriel

Une cellule de suivi-évaluation a été créée en octobre 2006 au sein de l'UCP. Un expert national en suivi-évaluation a été recruté, à la suite de la phase de développement et il dispose des moyens nécessaires à sa tâche.

Le système de suivi et d'information sectoriel du PEPAM (SSIS) est disponible: il intègre le système de suivi-évaluation, le système unifié de base de données, et le portail internet. Le SSIS facilite la mission de coordination de l'UCP qui est en mesure de rendre aux acteurs sectoriels (agences d'exécution du PEPAM, ONG, collectivités locales, Ministère des finances, bailleurs de fonds etc.) des services relatifs à la planification, l'identification et la situation d'avancement des projets.

Le portail internet du PEPAM a été mis en ligne en juin 2006 (www.pepam.gouv.sn). Il contribue de manière concrète à une dynamique participative de mise en œuvre du PEPAM, en touchant l'ensemble de la communauté des acteurs. En mettant à disposition du public des données qui pouvaient auparavant être difficiles à obtenir auprès des structures de l'Etat, le portail véhicule une image participative positive qui contribue à l'implication des acteurs dans le PEPAM. Par exemple, une ONG s'est basée sur les statistiques d'accès par communauté rurale pour choisir sa zone d'intervention dans les communautés rurales avec le taux d'accès le plus faible. Des visiteurs signalent des erreurs dans les données d'inventaire, ou des difficultés liées au téléchargement des documents et apportent ainsi une précieuse contribution à l'amélioration de la qualité des informations du portail.

L'efficacité du système de suivi-évaluation dépendra de l'engagement effectif des acteurs à en appliquer les procédures, ce qui passe par sa décentralisation. Les indicateurs, outils et procédures du système de suivi-évaluation ont été développés avec l'appui technique et financier du WSP, puis validés en juillet 2006 en atelier national. Les participants ont notamment approuvé le principe de partage des responsabilités entre les intervenants dans la production des données, principe qui est au cœur des procédures de mise à jour du système. Il s'agit maintenant de passer à la pratique à l'échelle nationale et que chacun se mobilise pour appliquer à son niveau les procédures adoptées d'un commun accord. Pour faciliter l'accès aux outils du système de suivi-

évaluation (bases de données, documentation, PLHA), un mécanisme de coordination sera mis en place dans chaque région sous forme d'une "plateforme régionale de suivi-évaluation".

Le comité de pilotage du PEPAM a tenu sa première réunion le 20 décembre 2005 pour élaborer le premier plan d'opérations du PEPAM pour l'année 2006. La première revue annuelle du PEPAM s'est tenue en juin 2007 et a permis à l'ensemble des membres du comité du pilotage et des autres acteurs d'évaluer l'avancement du plan d'opérations 2006. Le comité de pilotage se réunira de nouveau formellement le 5 décembre 2007 pour procéder au suivi des recommandations de la revue annuelle et à l'adoption des plans d'opérations des agences d'exécution pour 2008.

Un système de reporting des activités est en place. L'UCP produit des rapports trimestriels, et les autres agences d'exécution produisent un rapport annuel et un plan d'opérations.

3. FACILITATIONS ET PARTENARIATS

3.1. Coopération décentralisée et ONG

Des avancées importantes ont été réalisées dans l'intégration des partenaires en coopération décentralisée et des ONG au sein du PEPAM. Depuis 2005, des cadres de concertation ont été établis entre le PEPAM et une quinzaine des partenariats en coopération décentralisée ou ONG. Cette démarche s'inscrit dans la logique du CUI et va être poursuivie afin que toutes ces opérations soient recensées et leurs résultats correctement comptabilisés dans le PEPAM.

Acteurs non gouvernementaux ayant un cadre de concertation avec le PEPAM

<ul style="list-style-type: none"> • Association pS-Eau • Commune de Lorient – Commune de Kayar • Commune de Bouguenais – CR de Ballou • Commune de Commercy – CR de Ronkh • Commune de Cherbourg – CR de Coubalan • Région Nord Pas de Calais – Région de Saint-Louis (à travers le projet Alizés) • Association Sud-Ouest sans frontières – Village de Mbassis (Fatick) 	<ul style="list-style-type: none"> • ACRA (Italie) à travers le PEPA Coubalan • CARITAS (Diocèses Dakar, Kaolack) • Catholic Relief Service (USA) • CONGAD • CORAIL (France) • GRET (France), à travers le projet Alizés • Eau Vive (Thiès) • Hilfe fur Afrika (Allemagne)
--	--

Des partenariats spécifiques ont été établis avec l'association Programme solidarité Eau (pS-Eau) d'une part, et le CONGAD d'autre part. Le pS-Eau joue un rôle d'information et de facilitation entre le PEPAM et les collectivités locales françaises intervenant au Sénégal et les associations de migrants. Dans ce cadre, un atelier d'information et d'échanges a été organisé en décembre 2005 à Paris. L'objectif visé dans le partenariat PEPAM-CONGAD est de faciliter l'insertion des ONG nationales dans le dispositif d'exécution du PEPAM, notamment en matière de suivi-évaluation.

La place des acteurs de la coopération non gouvernementale est stratégique à plusieurs titres: d'une part, ils peuvent mobiliser des ressources à travers des instruments de financements spécifiques (Facilité Eau - UE, Facilité africaine de l'eau, budget des collectivités locales à l'étranger etc.), d'autre part ils accompagnent souvent les communautés dans la durée (5 à 15 ans) ce qui permet au PEPAM de bénéficier d'un retour d'expérience inégalable. Un exemple concret de ce mécanisme est le projet PEPA Coubalan qui associe à son financement l'Etat, la Facilité Eau – UE, et la commune de Cherbourg (France).

3.2. Autres programmes nationaux

Des partenariats opérationnels sont établis avec le Programme national de développement local (PNDL), le programme national "Plateformes multifonctionnelles pour la réduction de la pauvreté" (PTFM), l'Agence de l'Informatique de l'Etat, la Cellule de suivi du DSRP et l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. Tout en contribuant à la progression de l'accès à l'eau, ces partenariats vont permettre au PEPAM d'améliorer la qualité de ses interventions.

- L'un des objectifs du partenariat avec le PNDL est de faciliter l'intégration opérationnelle des deux programmes par le partage d'outils communs : les PLHA, le manuel des projets et les formats d'échanges de données dans les systèmes de suivi-évaluation.
- Le PTFM est mis en œuvre par le Ministère de l'industrie et de l'artisanat. Il cible les groupements féminins et a pour objectif de leur permettre de développer des activités génératrices de revenus: maraîchage, moulin à mil, soudure, transformation agricole, distribution d'eau potable etc. Le partenariat permettra d'assurer la complémentarité des interventions, de générer des synergies dans la mobilisation des ressources et la mise en œuvre des activités d'exécution, et au final de renforcer la durabilité des réalisations.
- L'ADIE héberge le site Internet du PEPAM ; ce partenariat permet au PEPAM d'avoir une visibilité sur le portail et de pouvoir profiter ultérieurement des services liés à l'intranet gouvernemental.
- L'ANSD a retenu le PEPAM comme point focal pour fournir les données du secteur dans le cadre du nouveau Schéma Directeur de la Statistique. Le partenariat permettra au PEPAM de disposer des bases de données de l'ANSD et d'être impliqué dans la conception des futures enquêtes ménages et de suivi de la pauvreté.
- La Cellule de Suivi du DSRP est également un partenaire privilégié du PEPAM qui est chargé de fournir les indicateurs sectoriels retenus pour le suivi du DSRP.

4. GESTION DES RESSOURCES EN EAU

4.1. Plan d'action GIRE

Le plan d'action GIRE a été validé lors d'un atelier national qui a eu lieu les 11 et 12 septembre 2007. Cet atelier a permis aux participants de travailler selon les thématiques ci-après :

- Orientations stratégiques et programme d'actions prioritaires
- Réformes et Mécanismes de coordination - Financement
- Communication

Les résultats de cet atelier ont permis de définir un plan d'actions dont la mise en œuvre est en cours.

L'intégration du PEPAM dans la GIRE est bien assurée. Les principes de la GIRE sont pris en compte dans la conception et les procédures de mise en œuvre du programme. Le PEPAM constitue la composante de la GIRE dédiée à l'approvisionnement en eau potable et en assainissement, et vient en complémentarité des composantes traitant des autres usages de l'eau.

4.2. Plan de gestion du lac de Guiers

4.2.1. Objet des études

L'étude porte sur la préparation du plan de gestion du lac de Guiers. Ce plan :

- ***définira les éléments de la gestion du Lac ;***
- ***formulera les différents scénarios de gestion et indiquera les bénéfices et les risques inhérents à chacun des scénarios ;***
- ***sera accompagné d'un cahier des charges pour le scénario retenu par la Cellule de gestion du lac : obligations et normes à respecter par les acteurs ;***
- ***proposera des projets de textes réglementaires requis pour la mise en œuvre opérationnelle et rapide du plan de gestion.***

SYNOPTIQUE DU CONTRAT	
N° du marché	C/23/FM
Adjudicataire du marché	DHI WATER & ENVIRONMENT
Montant du marché	254 648 411 F CFA
Date d'approbation du marché	14/07/04
Délai d'exécution	6 mois

Date de fin contractuelle	14 janvier 2005
Date de fin réelle	Septembre 2006

4.2.2. Etat d'avancement

Le marché est signé par la DGPRE et le bureau DHI and WATER ENVIRONMENT pour un montant de 388.209 euros et 21.322.886 FCFA soit au total 275.987.980 FCFA. Le projet a démarré le 1^{er} septembre 2004. Un atelier de restitution de la 1^{ère} phase de l'étude s'est tenu le 08 novembre 2004. Les travaux sont achevés. Le rapport sur le diagnostic et le rapport du plan de gestion du lac ont été remis à la DGPRE qui les a transmis à la Banque Mondiale. Suite aux observations de la DGPRE et des autres institutions, la version finale du rapport a été préparée par le consultant.

Ces rapports ont été préparés à la suite de plusieurs missions de collecte de données techniques et socio-économiques (prélèvements et analyses d'échantillons, enquêtes et audiences publiques), de réunions avec les différentes institutions concernées et de modélisation. Les résultats des études sectorielles ainsi que différents scénarios de gestion ont été présentés pendant les ateliers de restitution.

La version finale du rapport d'étude a été déposée par le consultant le 18 septembre 2006.

Ce rapport résume: (i) les paramètres retenus pour de gestion technique du Lac; (ii) les organes de gestion proposés et leur schéma de financement; (iii) des projets de textes réglementaires et de cahier des charges; (iv) un programme de suivi du Lac; et (v) un plan de mise en œuvre sur la base duquel, la DGPRE fera des propositions au Gouvernement.

Au cours de la mission de supervision de l'IDA en janvier 2007, la DGPRE avait remis un calendrier de mise en œuvre des actions qui prévoyait la mise en place effective de l'Agence de gestion du lac, avant la fin du mois de juillet 2007. A cet égard et conformément aux conclusions de l'aide-mémoire, la DGPRE a finalisé les documents juridiques de création d'un Office de Gestion des Eaux du lac et les a soumis aux autorités en mars 2007.

Une réunion de la Cellule de gestion du lac a été organisée le 27 mars 2007 à Keur Momar SARR et a permis d'informer, de sensibiliser les acteurs impliqués dans la gestion du Lac et de recueillir leurs avis sur les différents axes du Plan de Gestion.

4.2.3. Situation financière

Le montant payé au 15 novembre 2007 est de 254.648.411 F CFA, soit 100% du marché.

4.3. Etudes Hydrogéologiques Complémentaires.

4.3.1. Objet des études

Ces études concernent deux volets distincts : L'étude hydrogéologique des aquifères de Dakar et du Littoral nord pour le renforcement en eau potable de la ville de Dakar (lot 1). Et L'étude hydrogéologique de la Bordure Sédimentaire du Sénégal oriental (lot 2)

L'objectif général visé par le Lot1 est de contribuer à la mise à disposition au sein de la Direction de Gestion des Ressources en Eau (DGPRE), de moyens et outils adéquats lui permettant d'assurer :

- Une évaluation plus fiable des potentialités des nappes de Dakar et du Littoral Nord, alimentant la ville de Dakar et ses environs ainsi que des besoins, afin d'améliorer leurs conditions d'exploitation.
- La mise en place d'un tableau de bord permettant un suivi optimisé de la qualité et de la quantité de leurs eaux en fonction des différentes sollicitations pour une protection durable.

L'objectif général visé par le Lot 2 est de contribuer à l'amélioration des connaissances sur les ressources en eaux souterraines du Sénégal oriental, la mise à disposition au sein de la DGPRE de moyens adéquats lui permettant d'assurer une meilleure évaluation et une exploitation des potentialités des nappes de cette région pour un développement durable.

SYNOPTIQUE DU CONTRAT	
N° du marché	C/013/FM
Adjudicataire du marché	GKW CONSULT
Montant du marché + avenant	350.286.222 FCFA HT
Date d'approbation du marché	17/05/04
Délai d'exécution	36 mois
Date de fin contractuelle	17/05/07
Date de fin probable	Décembre 2008

4.3.2. Etat d'avancement

La première phase de l'étude (synthèse documentaire et recensement des données, puis diagnostic des ouvrages de suivi, complété par les propositions d'implantation) est achevée depuis mai 2005. Le démarrage de la seconde phase était conditionné par la réalisation des nouveaux piézomètres (ainsi que des prestations de nivellement et de géophysique non incluses dans le contrat initial du consultant) pour le calage du modèle hydrogéologique de la bordure sédimentaire. Le contrat des travaux de réalisation de piézomètres a été adjugé à l'entreprise HENAN CHINE. Parallèlement, les études géophysiques et de nivellement ont été adjugées au bureau d'études ANTEA. En attendant, la réalisation des piézomètres et la campagne de mesures de niveaux statiques, le contrat du bureau d'études GKW (chargé de

la modélisation de la nappe) qui devait s'achever en mars 2007 a été amendé en conséquence le 14 novembre 2007.

4.3.3. Situation financière

Le montant total payé est de 150.492.225 FCFA soit un taux de décaissement de 55%.

4.4. Etudes géophysiques et de nivellement

4.4.1. Objet des études

Ces études ont pour objet de compléter les études hydrogéologiques complémentaires en vue de permettre la réalisation de modèles hydrogéologiques pour les aquifères de la région de Dakar et de la bordure sédimentaire.

SYNOPTIQUE DU CONTRAT	
N° du marché	002/FM
Adjudicataire du marché	ANTEA
Montant du marché	<u>126.867.483 FCFA</u>
Date d'approbation du marché	02/04/2007
Délai d'exécution	6 mois
Date de fin contractuelle	02 octobre 2007
Date de fin probable	31 décembre 2007

4.4.2. Etat d'avancement

L'étude est en cours ; le rapport diagnostic a été remis en mai 2007. Les travaux de terrain relatifs aux études géophysiques et de nivellement sont terminés depuis le 31 août 2007. les rapports provisoires relatifs aux prospections géophysiques et au nivellement ont été déposés.

4.4.3. Situation financière

Au 15 novembre 2007 le montant payé est de 25.373.497 FCFA soit un taux de décaissement est de 20%.

4.5. Réalisation et réhabilitation de piézomètres

4.5.1. Objet des travaux

Ces travaux ont pour objet de réaliser 17 piézomètres et d'en réhabiliter 15 existantes afin de renforcer le dispositif de surveillance des nappes en vue de permettre la réalisation de modèles hydrogéologiques pour les aquifères de la région de Dakar et de la bordure sédimentaire.

SYNOPTIQUE DU CONTRAT	
N° du marché	T/002/FM
Adjudicataire du marché	HENAN CHINE
Montant du marché	<u>612.143.900</u>
Date d'approbation du marché	27/03/2007
Délai d'exécution	10 mois
Date de fin contractuelle	27/01/2008

4.5.2. Etat d'avancement

Onze (11) piézomètres sur 17 ont été réalisés ; soit un taux d'exécution de 64%.

4.5.3. Situation financière

Au 15 novembre 2007, le montant total décaissé est de 227.363.880 FCFA ; soit un taux de décaissement de 37%.

4.6. Alimentation en eau potable et Assainissement des villages riverains.

La composante renforcement de l'approvisionnement en eau potable des villages riverains jugée prioritaire permettra l'alimentation en eau potable de 10.000 habitants dans 30 villages par piquage sur l'ALG 1 et l'ALG 2 et la réalisation d'environ 130 km de canalisations pour un montant d'environ 2 milliards FCFA. La procédure de passation de marchés est en cours avec une ouverture des offres prévue le 7 décembre 2007. Les travaux devraient démarrer en avril 2008 pour une durée de 15 mois.